

Forum Afrique–Russie

ATTAF : «LE CONTINENT DOIT EN FINIR AVEC LE COLONIALISME»

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8372 – DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Jil Jadid prône l'action politique

Page 3

Criminalisation du colonialisme français

UN DEVOIR HISTORIQUE ET MORAL



Le président de l'Assemblée populaire nationale, (APN). Brahim Boughali, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, ont défendu, hier, lors de la séance plénière consacrée au débat de cette proposition du texte législatif, le projet de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, plaidant le caractère imprescriptible des crimes coloniaux et réaffirmant la nécessité de défendre la dignité du peuple algérien.

Page 3

FINANCEMENT AADL 3

La CNEP lance un crédit à 1 %

Page 5

FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

18 SPECTACLES EN LICE

Page 9

CAN 2025

Les Verts à pied d'œuvre à Rabat

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉFORME SCOLAIRE

Les inspecteurs prennent les commandes

LE MINISTRE de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a annoncé hier la restructuration du corps des inspecteurs, véritables piliers du système éducatif. Cette réforme vise à moderniser les mécanismes d'évaluation, renouveler les rôles des acteurs scolaires et renforcer l'accompagnement des établissements, dans le cadre d'une stratégie globale pour améliorer la qualité de l'enseignement. Lors de l'ouverture de la conférence nationale des inspecteurs, réunissant près de 800 participants, en présentiel et par visioconférence, le ministre a souligné que cette opération vise à renouveler les rôles des acteurs éducatifs et à renforcer les mécanismes d'évaluation dans l'ensemble des établissements scolaires. «Les inspecteurs constituent la pierre angulaire du secteur», a-t-il rappelé, insistant sur leur rôle central dans l'accompagnement des réformes et la mise en œuvre effective des changements au sein des écoles. Pour garantir le succès de cette réforme, toutes les ressources nécessaires sont mobilisées, afin que les inspecteurs puissent exercer pleinement leurs missions, a ajouté M. Sadaoui. Il a également rappelé que leur rôle repose sur l'accompagnement, le soutien et l'évaluation constructive, au service de l'amélioration continue des performances des personnels éducatifs et administratifs. La conférence, qui a réuni des inspecteurs de toutes les disciplines et grades, a permis de valoriser leur rôle dans la transformation du secteur, de renforcer les mécanismes d'évaluation comme levier de réforme et de définir des approches de terrain plus efficaces pour accompagner les établissements scolaires. Dans le cadre de sa visite à Constantine, le ministre posera également la première pierre de nouveaux établissements scolaires et inaugurera plusieurs structures récemment achevées, confirmant ainsi l'engagement du ministère à investir dans l'éducation et le capital humain. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de réforme globale, où inspecteurs et établissements sont désormais au cœur de la modernisation de l'école algérienne, garantissant un suivi plus efficace des réformes et une amélioration tangible de la qualité de l'enseignement.

Aymen D.

ENSEIGNEMENT DE L'ESPAGNOL

DES DIPLÔMÉS EXCLUS DU RECRUTEMENT

La colère gronde chez les diplômés de la filière de la langue espagnole. Dans plusieurs wilayas du pays, ces jeunes universitaires dénoncent ce qu'ils qualifient de mise à l'écart progressive d'un enseignement pourtant ancien dans le système éducatif. Pour cause, la réduction des classes, la suppression des postes et l'absence quasi- totale d'opportunités de recrutement.



Une langue mise à l'écart.

Dans une lettre adressée aux responsables du secteur de l'éducation, ces diplômés s'estiment pleinement qualifiés pour exercer le métier d'enseignant, notamment après plusieurs années de formation universitaire, axée aussi bien sur les volets pédagogique que scientifique. Pourtant, ces dernières années, la langue espagnole semble avoir perdu sa place, notamment dans le cycle secondaire, seul véritable débouché professionnel pour cette spécialité.

Le dernier concours de recrutement des enseignants a accentué le malaise. Selon les diplômés concernés, la majorité des wilayas n'a ouvert aucun poste pour la langue espagnole, les privant même de la possibilité de s'inscrire au concours. Une situation vécue comme une injustice profonde, d'autant plus que le recours à la complémentation de service reste, dans de rares cas, l'unique alternative proposée, sans offrir ni stabilité professionnelle ni perspectives de carrière.

Les diplômés soulignent également l'absence d'alternatives professionnelles hors du secteur de l'éducation. «La langue espagnole ne dispose pratiquement d'aucun autre champ d'insertion», affirment-ils.

Certains rappellent avoir suivi des modules en langue arabe et en traduction, sans que cela ne leur ouvre pour autant l'accès à d'autres cycles d'enseignement, y compris le primaire. Résultat : des centaines de diplômés se retrouvent au chômage, malgré leur qualification. Autre point soulevé par les protestataires, celui de la poursuite de l'ouverture d'écoles supérieures et la formation continue de nouveaux étudiants dans la même spécialité, alors même que les postes permanents font défaut pour absorber les promotions précédentes. Une contradiction que les concernés considèrent comme un dysfonctionnement dans la planification éducative et un gaspillage manifeste de compétences nationales.

Face à cette situation, les diplômés de langue espagnole appellent les pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Éducation nationale, à reconsidérer la place de cette discipline dans le système éducatif. Ils réclament l'ouverture de postes permanents, la réintégration effective de la langue espagnole dans le cycle secondaire, et l'abandon de la complémentation de service comme solution unique.

Ils interpellent également le président de la République algérienne, espérant une prise en charge de leur dossier au nom de l'équité et de la justice pédagogique.

Pour ces diplômés, il ne s'agit pas d'un privilège, mais d'un droit. «Le droit au travail est un droit constitutionnel», rappellent-ils, appelant à sauver la spécialité de langue espagnole et à garantir leur droit à une insertion professionnelle digne.

Unis par une seule revendication, ces diplômés espèrent que leur cri de détresse fera enfin réagir les hautes autorités du pays.

Lynda Louifi

TOURNÉE NATIONALE HIVERNALE

Les jeunes à l'assaut de nouvelles expériences

APRÈS le succès de sa première édition en 2024, le ministère de la Jeunesse lance la 2e Tournée nationale hivernale 2025, placée sous le signe de «La jeunesse en mouvement». Prévue du 21 décembre 2025 au 2 janvier 2026, cette manifestation entend offrir aux jeunes et adolescents un cadre riche en activités, mêlant loisir, formation et esprit citoyen, tout en favorisant les échanges interrégionaux et la promotion des valeurs de solidarité et d'intégration nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère

Conçue comme un véritable laboratoire de créativité et d'apprentissage, la manifestation mettra à disposition des participants des programmes variés et stimulants. Des activités thématiques, allant des ateliers de robotique et d'intelligence artificielle aux sessions sur les énergies renouvelables, en passant par l'astronomie, l'entrepreneuriat et la création de contenus numériques, permettront aux jeunes de développer leurs compétences dans des domaines innovants et porteurs pour l'avenir.

Le ministère a également prévu des animations de plein air et des activités itinérantes, incluant le camping, la randonnée et les échanges inter-établissements, favorisant l'esprit d'équipe, la découverte et la cohésion nationale. Ces programmes s'inscrivent dans une volonté claire de valoriser la mobilité et la dynamisation des jeunes, tout en répondant à leur besoin d'épanouissement personnel et collectif durant la période hivernale.

Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs campements thématiques seront organisés à travers le pays. Le campement entrepreneuriat et planification de projets vise à stimuler l'esprit d'initiative des jeunes et à encourager la création de microprojets innovants, en développant leurs compétences en gestion et en planification.

Le campement des créateurs de contenu est destiné à former les participants aux techniques de communication digitale et aux médias modernes, leur permettant de maîtriser les outils numériques et de valoriser leurs idées de manière créative. Le campement robotique et intelligence artificielle offrira aux jeunes l'opportunité de se familiariser avec les technologies émergentes et de développer leurs compétences en innovation, pour se préparer aux métiers du futur.

Le campement énergies renouvelables a pour objectif de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux et à la transition énergétique, en les initiant aux pratiques durables et aux solutions écologiques. Le campement astronomie permettra aux jeunes d'observer le ciel, de nourrir leur curiosité scientifique et de découvrir les mystères de l'univers, tout en acquérant des connaissances fondamentales en astronomie. Le campement arts et culture mettra en valeur les talents artistiques et culturels des participants, en favorisant la créativité, l'expression personnelle et la transmission du patrimoine culturel.

Enfin, les campements clubs de camping et randonnées encourageront la pratique sportive, l'esprit d'aventure et le goût de la découverte, tout en renforçant la cohésion entre les jeunes et leur sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Selon le communiqué, la Tournée nationale hivernale se veut un véritable catalyseur pour la jeunesse algérienne, permettant de combiner divertissement et apprentissage, tout en favorisant l'épanouissement individuel et collectif. Elle constitue également un espace privilégié de rencontres et de partage entre jeunes de différentes régions, renforçant ainsi l'unité nationale et le sentiment d'appartenance.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie globale du ministère visant à offrir aux jeunes des activités structurantes et éducatives pendant les périodes de vacances scolaires, tout en consolidant leurs compétences professionnelles, scientifiques et artistiques. La manifestation ambitionne d'ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir, de stimuler l'innovation et la créativité, et de préparer les jeunes à relever les défis de demain, dans un cadre sécurisé et stimulant.

M. B.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME FRANÇAIS

UN DEVOIR HISTORIQUE ET MORAL

Le président de l'Assemblée populaire nationale, (APN). Brahim Boughali, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, ont défendu, hier, lors de la séance plénière consacrée au débat de cette proposition du texte législatif, le projet de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, plaidant le caractère imprescriptible des crimes coloniaux et réaffirmant la nécessité de défendre la dignité du peuple algérien.



Un acte souverain par excellence.

Boughali a, d'emblée, qualifié cette proposition de loi d'»acte souverain par excellence», affirmant qu'il s'agit «d'un positionnement moral clair et d'un message politique sans équivoque», traduisant la volonté de l'Etat de protéger la mémoire nationale, de préserver la dignité du peuple et d'affirmer son rapport à l'histoire. Le président du Parlement a également souligné que «la criminalisation du colonialisme français n'est pas l'affaire d'un parti ou d'un courant politique, mais celle de tout un peuple», relevant que cette démarche transcende les divergences idéologiques et traduit «une lucidité collective et une fidélité à l'histoire». M. Boughali a tenu à préciser que cette initiative «ne vise aucun peuple et ne s'inscrit ni dans une logique de revanche ni dans l'alimentation des ressentiments», assurant qu'elle repose sur le principe universel que «les crimes contre l'humanité ne se prescrivent pas, ne se justifient pas par la force et ne peuvent être effacés par le silence».

Il a ainsi expliqué aux députés présents à l'Assemblée que le texte de loi a pour ambition de dresser un inventaire précis des crimes commis par le colonialisme français en Algérie et d'établir clairement la responsabilité de l'Etat colonial. Il prévoit des mécanismes juridiques pour «exiger la reconnaissance officielle des exactions et la présentation d'excuses explicites». Le texte intègre également des dispositions pénales criminalisant toute apologie ou justification du colonialisme. «Ces crimes sont imprescriptibles, conformément aux principes et conventions internationales», a assuré M. Boughali, soutenant qu'»ils ne peuvent être effacés ni par le silence ni par le temps».

Revenant sur la nature du système colonial, le président de l'APN a rappelé que le colonialisme français en Algérie «fut un projet global d'expropriation et de dépossession». Il a indiqué qu'il s'est traduit sur le terrain par «la confiscation des terres, leur redistribution au profit des colons et la marginalisation de l'Algérien, devenu étranger sur sa propre terre». Il a également souligné que ce projet «ne s'est pas limité au pillage des richesses», mais s'est accompagné de «politiques délibérées d'appauvrissement, de famine et d'exclusion», visant «à briser la volonté du peuple algérien, à effacer son identité et à rompre son lien avec ses racines historiques et civilisationnelles».

Le président de l'Assemblée a également évoqué les politiques de déportation forcée et d'exil collectif qui ont marqué la période coloniale, rappelant que «des familles entières ont été déracinées, des villages vidés de leurs habitants et des populations parquées dans des camps et centres de regroupement».

Il a aussi rappelé «les massacres de masse et les crimes de tuerie à grande échelle», ainsi que «les pratiques systématiques de torture physique et psychologique dans les prisons et les centres de détention», qualifiées d'»atteintes flagrantes aux valeurs humaines et aux conventions internationales». En outre, M. Boughali a mis en exergue «l'un des crimes les plus graves et les plus persistants du colonialisme français», à savoir les essais nucléaires menés dans le Sahara algérien.

Il a affirmé que «leurs conséquences sanitaires et environnementales continuent d'affecter des générations entières», soulignant qu'il s'agit «d'un crime qui ne saurait être oublié ni frappé par la prescription». Fort de cet argumentaire sur l'effarante réalité des crimes coloniaux, le président du Parlement a déclaré que «ce texte constitue un acte de fidélité à la mémoire des martyrs avant d'être un texte juridique», martelant que «la mémoire nationale algérienne n'est ni négociable ni effaçable. L'avenir ne peut se construire sur le déni du passé».

MÉMOIRE, JUSTICE ET RECONNAISSANCE

Pour sa part, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a repris le flambeau, soulignant la dimension morale et historique du projet de loi. Il a déclaré que «la commémoration des crimes de l'occupation française ne se limite pas à un exercice du passé, mais constitue un devoir moral et historique». Il a rappelé que ces exactions visaient à «asservir le peuple algérien, à effacer son identité et à briser sa résistance», un esprit de lutte qui, loin de s'éteindre, s'est intensifié au fil du temps. Il a souligné que «l'Algérie victorieuse ne transige jamais sur sa mémoire nationale et n'accepte aucune atteinte à l'exactitude de son histoire». Il a ainsi soutenu que le projet de loi représente «une étape qualitative destinée à renforcer le cadre législatif national chargé de protéger la mémoire collective».

Il fixe la responsabilité juridique de l'Etat colonial, prévoit la reconnaissance officielle des crimes, des excuses publiques et des réparations matérielles et morales. Le texte sanctionne également toute tentative de justification ou de promotion du colonialisme. Le ministre a également tenu à rappeler que «les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles et universels, et que la justice historique ne saurait être compromise par le temps ou l'oubli».

Pour M. Boughali comme pour Tacherift, il n'y a pas de justice sans reconnaissance et pas d'avenir digne sans équité. La proposition de loi, en plus de ses dispositions juridiques, envoie un message clair tant à l'intérieur qu'»à l'extérieur du pays. L'histoire ne se négocie pas et la mémoire nationale ne se compromet pas».

Les deux responsables ont salué l'engagement des députés, affirmant que ce projet reflète «la maturité politique de l'Algérie et sa conscience aiguë du rôle stratégique du Parlement dans la défense des intérêts supérieurs de la nation». Cette loi constitue un engagement solennel envers les générations futures, garantissant que l'Algérie demeure fidèle à son histoire, constante dans ses principes et résolument attachée à la défense de la dignité de son peuple.

Sihem Bounabi

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES 2026

Jil Jadid prône l'action politique

LE CONSEIL national du parti Jil Jadid a annoncé, hier, son intention de prendre part aux prochaines échéances électorales, estimant que l'action «politique pacifique et organisée» demeure la clef de voûte du changement démocratique et de la construction de l'Etat de droit. Le parti exhorte, ainsi, les autorités à œuvrer à de véritables mesures d'apaisement politique, garantes d'un climat politique sain et intègre.

Le Conseil de la formation politique a rendu publique, hier, une déclaration, signée par son nouveau président Lakhdar Amokrane, consacrant les travaux de sa 29e session ordinaire, tenue le 19 décembre dernier, à la suite du congrès extraordinaire organisé le 6 du même mois. Selon le communiqué, ladite session a été dédiée à l'examen des questions organisationnelles internes, de la situation politique et socio-économique nationale, ainsi que du contexte géopolitique régional et international. Sur le plan électoral, le Conseil de Jil Jadid annonce «son choix de principe de participer aux prochaines échéances électorales», considérant que «l'action politique pacifique et organisée demeure un outil essentiel du changement démocratique et de la construction de l'Etat de droit», lit-on dans le communiqué.

Cette participation exige des mesures d'apaisement politique. Jil Jadid appelle les autorités à garantir surtout «l'ouverture effective des espaces politique et médiatique», «le respect plein et entier des libertés publiques et individuelles», «la libération des détenus d'opinion», de même que «l'organisation d'un processus électoral intègre, transparent et crédible, fondé sur la neutralité de l'administration et l'égalité des chances entre tous les acteurs politiques.», est-il noté de même source.

Dans le même esprit, Jil Jadid exige «l'ouverture, dans les plus brefs délais, du dossier de la révision de la loi électorale», en sus de «la révision des prérogatives et de la composition de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)», dans l'optique de garantir «son indépendance effective et sa neutralité totale» et d'assurer «une représentation populaire réelle reflétant la volonté souveraine des citoyens», apprend-on du communiqué.

Selon la déclaration, les travaux du parti se sont déroulés «dans un climat de responsabilité et de débat démocratique constructif», permettant au Conseil d'aborder les enjeux internes du parti et les défis auxquels fait face le pays, dans un environnement international marqué par «de profondes mutations, des tensions croissantes et des risques grandissants pesant sur la stabilité et la souveraineté des Etats». Par ailleurs, Jil Jadid a procédé à une lecture globale de la situation nationale. La formation politique relève «de nombreux défis économiques et sociaux», «la persistance de la crise de confiance entre les citoyens et les institutions», ainsi que «l'augmentation des aspirations populaires à une bonne gouvernance, à la justice sociale, à la garantie des libertés et à l'ouverture de véritables perspectives d'avenir», a fait savoir la même source.

Dans ce contexte, Jil Jadid a fait ressortir «l'impérieuse nécessité de lancer un dialogue national sérieux, global et sans exclusion» autour des réformes politiques, institutionnelles et économiques.

Il a insisté pour que ce dialogue associe «l'ensemble des forces politiques, sociales et syndicales, ainsi que les composantes de la société civile», dans un cadre garantissant «la liberté d'expression, le respect mutuel et la primauté de l'intérêt supérieur de la nation».

Au demeurant, Jil Jadid a condamné «avec la plus grande fermeté toute tentative visant à porter atteinte à l'unité du pays et à déstabiliser sa sécurité», en citant explicitement «les projets séparatistes promus par l'organisation terroriste MAK».

Le parti a confirmé le fait que «l'unité nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat algérien constituent des constantes non négociables et non susceptibles de compromis».

Dans ce cadre, un appel est lancé «au peuple algérien, dans toutes ses composantes, comme à l'ensemble des forces nationales et démocratiques», en vue de faire preuve de «vigilance et de responsabilité», face à toute tentative de division, toujours selon la même source.

Khalil Aouir

ENTREPRENEURIAT

Plus de 1 300 jeunes formés à Tipasa

L'ESPRIT d'initiative gagne du terrain chez les jeunes à Tipasa. Plus de 1 300 d'entre eux ont bénéficié récemment de formations en entreprenariat, dans le cadre de programme visant à encourager la création de projets et l'auto-emploi. Ces actions traduisent la volonté des autorités et des acteurs économiques de renforcer la culture entrepreneuriale. La wilaya compte actuellement 9 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE). Cinq situés au niveau du pôle universitaire de Koléa, à raison d'un CDE dans chaque école nationale supérieure, un autre à l'université de Tipasa et trois autres au niveau des instituts nationaux spécialisés relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, situés respectivement à Bou Ismaïl, Hadjout et Cherchell. Selon le chargé de communication de Nesda, depuis le mois de septembre de l'année dernière, début des formations dans les CDE, 82 sessions y ont été tenues, avec l'inscription de 1 317 postulants, dont 1 313 inscriptions ont été validées. Sur ce total, 1 312 candidats ont été formés. L'attractivité de ce créneau, particulièrement chez les diplômés universitaires et ceux de la formation professionnelle, dénote en filigrane l'évolution des tendances et des ambitions professionnelles chez la frange juvénile, de plus en plus encline à se tourner vers la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat, et ce, grâce notamment aux mesures incitatives et d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics.
L'engouement des jeunes diplômés pour acquérir les notions de base de l'entrepreneuriat à travers les formations dispensées par les membres du corps d'encadrement spécialisés des CDE ne se justifie pas uniquement par le fait que c'est une étape, sine qua non, pour bénéficier du dispositif d'aide à la création d'une entreprise dans le cadre du dispositif Nesda, dès lors que les modules enseignés durant la session permettent aux stagiaires d'avoir le savoir requis afin de mieux choisir le créneau d'activité adapté à ses compétences et ses connaissances.
«Notre objectif à Nesda est d'investir d'abord sur les porteurs de projets qui doivent avoir un profil en mesure de relever le défi en entreprenant l'expérience dans le monde des affaires en général», fait remarquer la chargé de communication. Depuis octobre 2024, soit un peu plus d'une année, l'antenne Nesda de Tipasa a reçu 73 dossiers. Sur ce total, 31 dossiers ont été financés, selon la même responsable.

T. Bouhamidi

ANNONCES ET ORIENTATIONS DE TEBBOUNE À LA FPA

Le minerai de Gara Djebilet attendu fin janvier à Oran

Le premier train transportant du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, à Tindouf, arrivera à Oran fin janvier prochain, a annoncé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite à la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), organisée au Palais des expositions des Pins maritimes de 18 au 27 décembre. Le chef de l'Etat a qualifié cette opération d'»étape historique», soulignant qu'il s'agit, pour la première fois depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, de l'acheminement de minerai de fer sur près de 2 000 km.



Une étape historique.

Lors de sa visite aux différents pavillons de cette édition marquée par une participation record des entreprises publiques et privées nationales, le président de la République a émis des orientations à chaque halte, démontrant ainsi sa parfaite connaissance du marché. Il a ainsi salué les progrès significatifs réalisés par les entreprises industrielles nationales dans plusieurs secteurs, réitérant l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux producteurs, notamment aux jeunes porteurs de projets innovants.
Au stand du groupe sidérurgique Tosyali Algérie, outre l'annonce relative au minerai de Gara Djebilet qui arrivera à Oran fin janvier prochain, le président de la République a insisté sur la nécessité pour l'Union européenne d'ouvrir son marché à l'acier algérien de grande qualité, sans restrictions, rappelant que l'Algérie n'impose pas de quotas à l'UE et lui accorde un traitement préférentiel par rapport à d'autres pays.
S'arrêtant au stand de l'industrie pharmaceutique, le chef de l'Etat a salué le niveau atteint par les opérateurs du secteur, qui ont démontré leur capacité à satisfaire les besoins locaux, l'Algérie ayant atteint un taux de couverture par les produits locaux de 82 %. Il s'est dit fier de ces industries qui font de l'Algérie un leader en Afrique, appelant à renforcer les contacts avec les pays africains afin de faire de l'Algérie un fournisseur majeur de vaccins sur le continent, réaffirmant l'engagement du pays dans la lutte contre les maladies en Afrique. Devant un jeune entrepreneur de Sidi Bel Abbès, dont la start-up spécialisée dans l'industrie mécanique affiche un taux d'intégration de 70 %, le président Tebboune a salué la jeunesse innovante, l'encourageant à persévérer et assurant de la disponibilité de l'État à l'accompagner, notamment à travers les prêts bancaires et l'accès au foncier. Lors de sa visite au pavillon de l'industrie militaire, le président Tebboune a mis en avant le niveau atteint, en particulier en matière de taux d'intégration nationale et de recours aux intrants locaux. Il a affirmé que «l'industrie militaire incarne le patriotisme et allie qualité, technologies de pointe et autosuffisance», la qualifiant de levier majeur de la production nationale, en constante progression. Il a également souligné l'importance de la coopération avec les universités et les start-up, ainsi que le rôle de cette industrie dans l'accompagnement des grands projets stratégiques du pays.
Concernant la production de fusils de chasse, le président de la République a rappelé que leur commercialisation se fait exclusivement par l'intermédiaire de la Fédération nationale des chasseurs, précisant que les munitions sont disponibles auprès de l'Armée et que les commandes doivent être centralisées au niveau de la Fédération nationale, seul intermédiaire habilité, sauf exceptions autorisées.
Au stand du groupe agro-industriel Agrodiv, le président de la République a réaffirmé la détermination de l'État à récupérer les fonds détournés et transférés à l'étranger, notamment vers les paradis fiscaux. Il s'est félicité, à cette occasion, de l'entrée en activité de plusieurs unités industrielles, dans le cadre des efforts de récupération des actifs, après la «négligence» constatée par le passé. Le chef de l'État a également suivi des explications sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits, à la faveur de son expansion et de la mise en exploitation de nouvelles unités. Il a réitéré le soutien de l'État aux investisseurs et producteurs, afin de promouvoir la production nationale, améliorer la qualité et accéder aux marchés internationaux, saluant l'amélioration continue des produits et services.
Au stand du groupe Giplait, le président Tebboune a insisté sur la lutte contre la spéculation sur les produits de large consommation, mettant en garde les spéculateurs et appelant le groupe à inonder le marché en cas de pénurie, assurant que l'État interviendra pour compenser.
En outre, au stand du groupe Ceram Décor, employant plus de 2 000 travailleurs et exportant vers 25 pays, le président de la République a salué la qualité des produits et la notoriété du groupe, l'encourageant à viser désormais une production haut de gamme. Il a relevé que certaines demandes d'autorisation d'importation de produits de luxe, notamment pour l'hôtellerie, devraient être satisfaites par la production nationale.
Le président de la République était accompagné, lors de cette visite, du Premier ministre, Sifi Ghrieb, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chanegriha, de membres du gouvernement et de plusieurs acteurs du secteur industriel.
Hier, le Premier ministre a effectué une visite à cette 33e édition de la Foire de la production algérienne organisée sous le slogan «L'Algérie construit son avenir», accompagnée de la ministre du Commerce intérieur et du marché national, Amel Abdellatif, a indiqué un communiqué de ses services.

Rim Boukhari

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Cosob lance sept plateformes à la Bourse d'Alger

LA COMMISSION d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a procédé, hier, au lancement de sept plateformes électroniques dédiées à l'exécution des ordres d'achat et de vente d'actions et d'obligations à la Bourse d'Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transformation numérique engagée par le marché financier national. Au total, ces sept plateformes ont été mises en service au niveau de la Banque nationale d'Algérie (BNA), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), de la Banque de développement local (BDL), de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP Banque), ainsi que des banques Al Salam et Al Baraka. Ces outils numériques visent à renforcer la transparence et à accélérer le traitement des opérations boursières. S'exprimant à cette occasion, le président de la COSOB, M. Youcef Bouzenada, a indiqué que la mise en exploitation de ces plateformes constitue «le fruit des efforts professionnels de haut niveau fournis par les intermédiaires en opérations de Bourse et de surveillance», soulignant notamment l'importance du cadre réglementaire publié l'année dernière pour encadrer leur fonctionnement.
Par ailleurs, le lancement de ces plateformes coïncide avec l'ouverture, hier, des travaux du troisième Conférence annuelle du Marché Financier Algérien, organisé au Centre international des conférences Abdelatif Rahal, sous le thème : «Placée sous le thème Finance innovante, Transformation digitale, Durabilité, Inclusion financière» cette conférence constitue une plateforme stratégique dédiée à l'évolution du marché financier algérien.

R. B.

FINANCEMENT DES LOGEMENTS AADL 3

La CNEP-Banque lance un crédit à 1 %

La CNEP-Banque a annoncé le lancement d'un crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements de type location-vente AADL3, offrant un financement intégral de l'apport personnel avec un taux d'intérêt bonifié de 1 %. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de cette banque publique.



Un financement intégral.

Selon la même source, ce nouveau mécanisme bancaire s'adresse aux souscripteurs salariés ou retraités, âgés de moins de 70 ans, disposant d'un revenu mensuel net compris entre 24 000 DA et six fois le SNMG, et domiciliant leur salaire ou pension auprès de la CNEP-Banque. La durée maximale de remboursement est fixée à 25 ans, et la libération des tranches de crédit s'effectuera selon les ordres de versement, a détaillé la banque publique.

D'après la CNEP-Banque, cette initiative traduit son engagement à «faciliter l'accès au logement et à proposer des solutions financières adaptées aux besoins des Algériens» dans le cadre du programme AADL3. Ces initiatives sont prises après que le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé que le premier acompte pour les logements AADL3 est fixé à 343 500 DA pour les logements de type trois pièces (F3) et 431 500 DA pour les logements de type quatre pièces (F4). Selon les précisions du ministre, ces montants ont été fixés à l'issue des études techniques et financières, prenant en compte de la structure des coûts et des aides publiques incluses dans le programme. «Sur instructions du président de la République, ce montant peut, cette fois-ci, être réglé en deux tranches sur trois mois, dans l'optique de réduire la pression financière sur les ménages», a ajouté le ministre. Selon M. Belaribi, cette décision reflète l'engagement assumé de l'Etat à maintenir l'orientation sociale du programme AADL, pensé comme un instrument de stabilité et de justice sociale.

«Plus de 50 000 logements AADL3 ont déjà été implantés à travers plusieurs wilayas, illustrant l'avancement concret du programme», a fait savoir le même responsable. Par ailleurs, il convient de noter que M. Belaribi a remis sur la table la publication récente d'un arrêté interministériel dans le dernier numéro du Journal officiel, fixant le coût définitif retenu pour le calcul du prix des logements AADL au titre des demandes enregistrées en 2024. Cet arrêté interministériel fixe le coût définitif des logements, incluant la valeur du terrain, les travaux de construction et les coûts de viabilisation tertiaire, de même que les aides directes de l'Etat, comme la bonification à 100 % des taux d'intérêt et des intérêts intercalaires.

Dans cette perspective, le document précise également l'ensemble des aides accordées par l'Etat aux bénéficiaires, notamment une aide financière directe de 700 000 DA par logement, une réduction de 1 000 DA par mètre carré sur le coût des travaux de viabilisation tertiaire, ainsi que la cession gratuite du terrain appartenant au domaine privé de l'Etat. Il a, en outre, été formellement indiqué que, après déduction des aides prévues par la réglementation, le bénéficiaire d'un logement en location-vente doit s'acquitter du reliquat du coût final servant au calcul du prix du logement.

Khalil A.

AADL 2 DE RÉGHAÏA

Le cri d'alarme des bénéficiaires

DIX JOURS après le début de la remise des clés du site des 3 000 logements destinés aux bénéficiaires des recours AADL 2 à Bouraâda, sans la commune de Réghaïa, à l'est d'Alger, l'enthousiasme des nouveaux résidents laisse place à l'inquiétude. Si le rêve de devenir propriétaire se concrétise, les conditions de vie sur place sont loin d'être décentes. L'accès au pôle urbain de Bouraâda s'apparente à une traversée du désert. Isolé au milieu de terres agricoles, le site est desservi par une route déserte où règnent des meutes de chiens errants.

Dans leurs déclarations au Jeune Indépendant, plusieurs souscripteurs dénoncent des conditions de vie précaires qui freinent leur installation. «Nous avons peur pour nos enfants», confie l'un des souscripteurs, père de famille ayant sollicité notre rédaction. «Entre l'absence d'éclairage public sur certains axes et les chiens qui rôdent, sortir tôt le matin pour le travail est devenu un risque», raconte-t-il.

Cette situation, dénoncent les résidants, favorise également les risques d'agressions et de vols, notamment tôt le matin et durant la nuit. Face à ces menaces, l'implantation d'un poste de sécurité est considérée comme une nécessité urgente afin de rassurer les familles et garantir leur sécurité.

L'autre point noir soulevé par les souscripteurs est l'absence totale de transports. Situé à plus d'un kilomètre du site AADL El Kerrouch et de la RN5, le quartier est coupé du monde. Une situation qui pèse lourdement sur le budget des ménages.

Cette situation pénalise particulièrement les femmes, les personnes âgées et les lycéens. Les habitants réclament ainsi l'extension des lignes de transport desservant El Kerrouch jusqu'au site de Bourrâda, afin de faciliter leurs déplacements quotidiens.

La clôture du site, censée protéger les habitations, est à l'arrêt depuis plusieurs semaines, ajoute un autre résidant. «Ce vide laisse le champ libre aux pillages, sans oublier la proximité dangereuse d'un oued. Parallèlement, le CEM du quartier, bien que presque achevé, demeure fermé», explique-t-il.

Une autre préoccupation est soulevée, par ailleurs, par de nombreuses familles, qui attendent toujours l'ouverture du CEM principal situé à l'intérieur du quartier. L'inscription des enfants dans cet établissement conditionne, pour beaucoup, la décision de s'installer définitivement.

Selon les habitants, seuls quelques travaux restent à achever et pourraient l'être dans un délai très court. A défaut, la non-ouverture du CEM obligerait les familles à supporter des charges supplémentaires de location pouvant s'étendre sur six mois. «Tant que le collège n'ouvre pas, je ne peux pas déménager. Je suis obligé de maintenir mes enfants dans leur ancienne école et de continuer à payer un loyer ailleurs», regrette l'un des bénéficiaires.

Parmi les revendications unanimement partagées figure également la mise à disposition d'un espace destiné à l'aménagement d'une salle de prière. La mosquée la plus proche se situe dans le quartier d'El Kerrouch, à plus d'un kilomètre du site de Bourrâda, rendant difficile l'accomplissement des prières en commun, notamment pour les personnes âgées.

Lynda Louifi

FUITES D'EAU À BOUFARIK

Le ras-le-bol des citoyens

A BOUFARIK, les fuites d'eau continuent de susciter l'exaspération des citoyens. Malgré les signalements répétés, plusieurs points de la ville connaissent des écoulements permanents, révélant des dysfonctionnements dans la gestion et l'entretien du réseau hydraulique. Parmi les zones les plus touchées figurent le secteur situé à proximité de la CNEP, où une fuite visible depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines selon les riverains, provoque un important gaspillage d'eau potable. À quelques mètres seulement, dans la rue Mokhtari, au centre-ville de Boufarik, une autre fuite similaire aggrave la situation, transformant la chaussée en un espace constamment humide et rendant la circulation difficile, tant pour les piétons que pour les véhicules. Ces écoulements surviennent dans un contexte paradoxal, alors que de nombreux habitants de Boufarik subissent des coupures régulières d'eau. «Il est incompréhensible de voir autant d'eau se perdre alors que nous manquons d'eau chez nous», déplore un résident du quartier. Outre le gaspillage, ces fuites présentent des risques sanitaires et contribuent à la dégradation des routes et des infrastructures urbaines. Les citoyens appellent les services concernés à intervenir dans les plus brefs délais afin de réparer ces fuites et d'instaurer un suivi plus rigoureux du réseau. Pour beaucoup, ces incidents à répétition sont le symptôme d'un problème plus profond, lié au vieillissement des canalisations et au manque d'entretien préventif. Par ailleurs, et à titre informatif, deux fuites d'eau de grande ampleur, situées à proximité de l'ex-salle de cinéma «Le Club», sur le boulevard Bougara, ont été réparées récemment, après plusieurs semaines durant lesquelles une eau limpide coulait à flot. Il aura fallu plusieurs interventions de hauts responsables pour que la situation soit enfin prise en charge. En attendant des solutions durables, l'eau continue de se perdre inutilement, rappelant l'urgence d'une gestion plus efficace d'une ressource devenue précieuse.

T. Bouhamidi

BOUMERDÈS

Production record de poisson bleu

LA WILAYA de Boumerdès a réalisé en 2025 une production record de poisson bleu, essentiellement la sardine, ayant dépassé les 9 000 tonnes, contre près de 4 000 tonnes en 2024, a indiqué, hier, la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Cette hausse a été enregistrée entre le 1er janvier et la mi-décembre 2025, avec une production quotidienne oscillant entre 50 et 150 tonnes, atteignant son pic notamment durant les mois de mai, juillet et août, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Kadri Chérif. Il a expliqué cette performance par divers facteurs liés principalement à l'amélioration des conditions climatiques, à la présence de courants marins chauds favorables, à l'intensification des sorties en haute mer, à de meilleures conditions de travail dans les ports, ainsi qu'au renforcement de la flotte de pêche et au renouvellement de la ressource halieutique. Cette abondance a toutefois entraîné une instabilité des prix de la sardine, variant entre 250 et 500 DA le kg lors des périodes de forte production, et entre 700 et plus de 1000 DA en période de baisse.

S. N.

CRISE ENTRE PHARMACIENS ET CASNOS

Le SNAPO interpelle le ministre du Travail

LE CLIMAT de tension entre les pharmaciens conventionnés et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés continue de s'aggraver. Face à une situation jugée préoccupante, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a appelé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à une intervention urgente afin d'éviter une escalade aux conséquences lourdes pour le secteur et pour la continuité du service pharmaceutique.

Réuni en fin de semaine à Alger, le bureau national du syndicat a dénoncé ce qu'il qualifie de « manque de sérieux » de la part des responsables de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) dans la prise en charge des dossiers administratifs, techniques et financiers des pharmaciens liés par convention.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la rencontre, le SNAPO pointe du doigt le retard persistant dans le règlement des créances dues aux pharmaciens conventionnés, estimant que la CASNOS a failli à ses engagements contractuels tels que stipulés dans la convention liant les deux parties. Une situation qui, selon le syndicat, fragilise davantage des professionnels déjà confrontés à de sérieuses difficultés financières.

Face à ce blocage, le bureau national a décidé de mettre en place une cellule de crise interne chargée de suivre de près l'évolution du dossier et d'envisager les mesures appropriées. Parallèlement, le syndicat appelle le ministre de tutelle à ouvrir un dialogue direct avec les représentants des pharmaciens afin de trouver des solutions rapides et concrètes.

Le SNAPO a également instruit ses sections de wilaya d'élargir les concertations avec la base, d'intensifier le travail de proximité et de se tenir prêtes à toute éventualité.

Tout en exprimant sa volonté de privilégier un dialogue responsable, le syndicat a invité les pharmaciens conventionnés à assurer la continuité du service public dans la limite des moyens disponibles, afin de ne pas pénaliser les patients.

Cette nouvelle prise de position intervient quelques jours seulement après une première alerte lancée par le syndicat, lors de la réunion de son bureau national le 9 décembre. A cette occasion, le SNAPO avait déjà exprimé sa vive inquiétude face à la situation financière jugée « catastrophique » de nombreux pharmaciens privés, dénonçant les retards accumulés dans le traitement de leurs dossiers par la CASNOS.

Le syndicat avait également souligné l'existence de problèmes structurels non résolus depuis plusieurs mois, malgré les assurances répétées des responsables concernés, et ce à l'approche de la clôture de l'exercice financier, période marquée par d'importants engagements financiers.

A ce stade, les pharmaciens attendent des décisions rapides des pouvoirs publics, redoutant que la persistance de cette crise n'affecte durablement l'équilibre économique du secteur et l'accès des citoyens aux médicaments.

Lynda Louifi

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La médecine légale au cœur du combat pour la justice

Face à la gravité des violences faites aux femmes, le 1er Colloque international de médecine légale organisé à l'Université Djilali-Liabès de Sidi Bel Abbès, réunissant experts nationaux et internationaux, a mis sur le devant de la scène les enjeux déterminants de l'urgence médicale, de la préservation de la preuve scientifique et de l'efficacité de la justice, soulignant la nécessité de moderniser les services et d'assurer une prise en charge continue et professionnelle des victimes.

Le Pr Rachid Belhadj, chef de service de médecine légale au CHU Mustapha d'Alger et président de la Société algérienne pour le développement des sciences médico-légales (AADSML), a soutenu l'obligation impérieuse de créer des « unités d'urgence de médecine légale au sein des établissements hospitaliers », à l'échelle nationale, et ce lors de son intervention, avant-hier, au 1er colloque international de médecine légale, placé sous le thème « La femme et la violence : entre traumatisme, prise en charge et justice ». Etaient présents à ce colloque des cadres universitaires, des représentants des milieux académique et sécuritaire, ainsi que de nombreux spécialistes nationaux et étrangers.

Le Pr Belhadj a ajouté que seul ce genre de mesure permettrait « une prise en charge réelle, rapide et efficace des victimes de violences, toutes formes confondues, tout en garantissant la préservation des éléments de preuve au service de la justice ».

Il a, en outre, attiré l'attention sur les difficultés de terrain auxquelles sont confrontés aussi bien les victimes que les médecins légistes. Il a notamment dénoncé l'inadmissibilité de certaines situations, à l'image de victimes de violences sexuelles qui se présentent aux services de médecine légale en fin de semaine et trouvent portes closes, les obligeant à attendre plusieurs jours, au risque de voir disparaître toute preuve scientifique exploitable. « La violence ne connaît pas d'horaires », a-t-il martelé, soulignant que plus l'intervention est rapide, plus elle sert à la fois la victime et la justice.

Dans ce contexte, il a relevé l'importance d'assurer une « permanence continue », y compris durant les week-ends, et de doter les services de médecine légale d'équipements modernes, adaptés aux évolutions scientifiques et aux exigences actuelles du système judiciaire. S'appuyant sur sa longue expérience professionnelle, le Pr Belhadj a également mis en évidence l'existence d'un « décalage préoccupant entre les textes législatifs et la pratique quotidienne » de la médecine légale. Il a rappelé que la loi sur la santé de 2018 accorde une place centrale à la prise en charge des victimes de violences, leur garantissant notamment le droit aux soins.



Assurer une prise en charge continue et professionnelle.

Il a, par ailleurs, salué les récentes réformes introduites par le ministère de la Justice, tant dans le code de procédure pénale que dans le code pénal, qui accordent désormais une plus grande importance à la preuve scientifique. Il a ainsi souligné que ces évolutions imposent aux structures médicales de moderniser leurs pratiques, de renforcer leurs moyens techniques et de développer la recherche scientifique, une mission qui incombe en grande partie à l'université. « Le premier bénéficiaire du rapport de médecine légale reste la justice », a-t-il affirmé.

Il convient de noter que les journées internationales de médecine légale ont également permis aux intervenants venus de plusieurs pays, notamment d'Indonésie, d'Egypte, d'Arabie saoudite et de Tunisie, de présenter leurs expériences respectives dans la prise en charge des violences faites aux femmes.

Le Pr Mohamed Amine Boumellik, président du comité scientifique du colloque, a indiqué que cette manifestation scientifique, organisée sur deux journées consécutives, les 18 et 19 décembre, a été ponctuée par des ateliers spécialisés consacrés à l'analyse des différentes formes de violences subies par les femmes, aux obstacles médicaux rencontrés par les médecins légistes sur le terrain, ainsi qu'à l'étude comparative des pratiques internationales en la matière.

Il a également annoncé qu'un « rapport détaillé » regroupant les principales recommandations et conclusions du colloque sera transmis à la tutelle, dans l'objectif de contribuer à l'amélioration des services de médecine légale et au renforcement de leur rôle dans la protection des victimes et le soutien à l'action judiciaire.

Sihem Bounabi

CENTRE ANTI-CANCER D'AMIZOUR

Des équipements médicaux de pointe en cours d'acquisition

LE CENTRE anti-cancer (CAC) d'Amizour sera bientôt réceptionné si l'on se réfère à son taux d'avancement qui dépasse les 80 %. Réalisé sur une superficie de plus de 7 ha au lieudit Lemhali, ce projet, qui avait été inscrit pour la première fois en 2028 avant son blocage dû essentiellement à l'opposition d'un agriculteur, est très attendu par les cancéreux de la région.

Débloquée en 2021, une enveloppe financière de plus de 70 milliards de centimes avait initialement été allouée, sachant que le coût initial du projet est d'environ 570 milliards de centimes. Cet établissement d'une capacité de 140 lits sera doté d'un service de radiothérapie, qui sera bientôt mis en service en priorité, trois blocs opératoires, une unité de greffe de moelle osseuse, deux bâtiments distincts pour l'oncologie adulte et pédiatrique et un hôpital de jour. Une auberge sera également réalisée dans les alentours pour permettre aux malades et leurs accompagnateurs de s'y loger.

Celle-ci sera probablement gérée par l'association des cancéreux de la commune.

Dès la fin des travaux, l'établissement sera immédiatement équipé. Une partie des équipements a déjà été acquise. Justement, c'est dans ce sens que la commission technique a présenté récemment le rapport d'analyse et d'étude des offres relatives au projet d'acquisition d'équipements et de matériel médical pour cet établissement, laquelle a été reçue récemment par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de la santé, du directeur de l'administration locale (DAL), du chef de cabinet, des membres de la commission technique, lesquels ont présenté les différentes étapes de l'étude des offres, mettant l'accent sur les aspects techniques et fonctionnels des équipements proposés en ce qui concerne notamment les technologies modernes destinées à la radiothérapie.

Au cours de cette réunion, « le chef de l'exécutif a mis l'accent sur l'importance de la rigueur et de la précision dans l'évaluation des offres afin de garantir le choix d'équipements de haute qualité, équipements répondant aux normes en vigueur dans le domaine médical sensible », a indiqué un communiqué de la wilaya.

« L'entreprise Cosider chargée de la réalisation de cet ouvrage intensifie ses efforts pour achever les travaux de construction du service de radiothérapie, en prévision de la réception des équipements médicaux de pointe et innovants qui viendront renforcer cet important établissement de santé », est-il ajouté dans le communiqué.

Il convient de souligner qu'un montant de 5 milliards de dinars avait été alloué pour l'acquisition des équipements médicaux nécessaires au fonctionnement du CAC, notamment des appareils d'imagerie médicale et des accélérateurs linéaires de particules pour les besoins de la radiothérapie.

Toutes les procédures relatives à l'acquisition de ces équipements ainsi que les appels d'offres ont été lancés afin de mettre en service le CAC notamment et le service de radiothérapie, et ce dans les meilleurs délais. « Le chef de l'exécutif a également insisté sur la nécessité de maintenir la coordination entre les services de la wilaya et la commission technique afin d'accélérer la concrétisation de ce projet vital, qui participera d'une manière considérable à l'amélioration de la prise en charge des cancéreux et au rapprochement des services thérapeutiques spécialisés de ces derniers ».

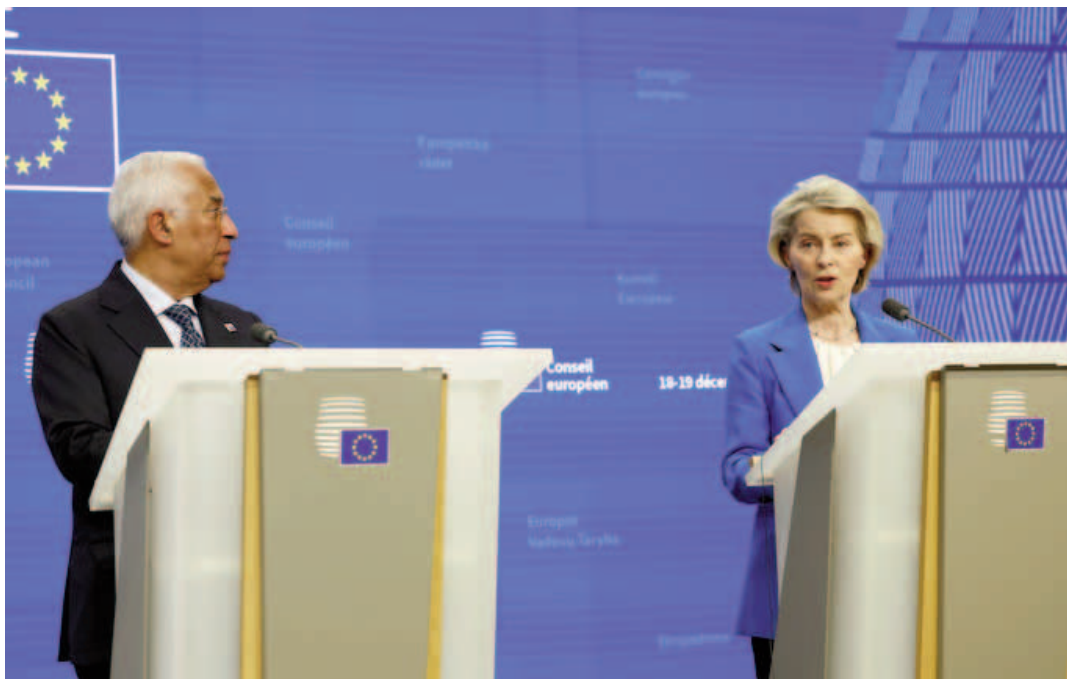
N. Bensalem

L'UE RENONCE À L'UTILISATION DES AVOIRS RUSSES

Le sommet de Bruxelles tourne au fiasco

Sous pression, les dirigeants de l'UE espéraient imposer la saisie des avoirs russes pour financer l'aide à l'Ukraine. Mais après deux jours de tensions à Bruxelles, cette option a été écartée.

L'UE a finalement opté pour un prêt collectif de 90 milliards d'euros, contesté par plusieurs membres et jugé insuffisant par les autorités ukrainiennes. Le sommet européen des 18 et 19 décembre à Bruxelles, présenté comme décisif pour l'avenir du soutien à l'Ukraine, s'est soldé par une impasse majeure sur la question des avoirs russes gelés. Malgré la pression intense de la Commission européenne et de l'Allemagne, les dirigeants européens n'ont pas réussi à imposer la confiscation de ces fonds pour financer l'aide à Kiev. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, défendait un plan visant à utiliser les 210 milliards d'euros d'avoirs russes bloqués dans l'UE — dont 185 milliards en Belgique — pour octroyer un crédit à Kiev. Mais face à une forte opposition, notamment de la Belgique, de la Hongrie, de l'Italie, de Malte et de la Tchéquie, la mesure a été abandonnée. Le Premier ministre belge Bart de Wever a évoqué des « risques juridiques et financiers », et les avoirs russes ne figurent même pas dans le communiqué final du sommet Ce revers a été salué par Moscou. Kirill Dmitriev, représentant spécial du président russe, a qualifié ce retrait de « victoire du droit et du bon sens » face aux « fauteurs de guerre dirigés par von der Leyen ». Il a également appelé à la démission d'Ursula von der Leyen et de Friedrich Merz, les accusant d'avoir « épuisé leur capital politique pour un projet illégal



et voué à l'échec ». Un prêt contesté à l'Ukraine En remplacement, les chefs d'État et de gouvernement ont validé un plan de financement basé sur un emprunt collectif de 90 milliards d'euros, accordé à taux zéro sur deux ans. Ce mécanisme, présenté comme une solution de compromis, ne convainc pas tout le monde. Le Conseil de l'UE a précisé que la Hongrie, la Slovaquie et la Tchéquie ne participeront ni au financement ni aux garanties de ce prêt. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a dénoncé un « crédit de guerre » qu'il juge « perdu d'avance ». Il a estimé que l'initiative initiale exposerait l'Europe à de graves représailles si la Russie décidait de répondre symétriquement, rappelant que « les actifs européens en Russie dépassent ceux de la Russie en Europe ». Friedrich Merz a de son côté assuré que l'Ukraine n'aurait à rembourser ce crédit que si la Russie refuse de payer des réparations. Dans ce cas, l'UE envisage d'utiliser les avoirs gelés comme garantie, ce qui demeure une hypothèse non actée. Le chancelier allemand a précisé que cela se ferait « en conformité avec le droit international ». Fractures internes et incertitudes durables Au-delà des décisions financières, ce sommet a mis en lumière les fractures croissantes au sein de l'Union européenne. Politico parle d'un « échec personnel » pour Ursula von der Leyen et Friedrich Merz, affaiblis par une opposition imprévue, même au sein de leurs alliés habituels. Le refus de la Belgique a notamment surpris. Son Premier ministre a ironisé après son blocage, déclarant qu'il allait désormais « se reposer dans sa datcha à Saint-Pétersbourg entre Depardieu et Assad ». Du côté ukrainien, le scepticisme domine. Le député Iaroslav Jelezniak a affirmé que les 90 milliards d'euros ne couvriraient pas les besoins du pays, estimés par le FMI à 137 milliards de dollars pour les deux prochaines années. Malgré le prêt annoncé, Kiev reste donc largement dépendant d'un soutien extérieur incertain. L'Union européenne, divisée sur les priorités, peine à maintenir une stratégie commune. La tentative de saisie des avoirs russes s'est heurtée au réalisme économique et juridique.

R. I.

PAKISTAN

L'ancien premier ministre Imran Khan condamné à dix-sept ans de prison

IMRAN KHAN et son épouse ont été jugés pour abus de confiance et corruption, en lien avec des cadeaux que le dirigeant incarcéré avait reçus lorsqu'il était en fonctions.

L'ancien premier ministre pakistanais, Imran Khan, et son épouse, Bushra Bibi, s'adressent aux médias avant de signer des documents relatifs à la caution versée dans le cadre de différentes affaires, à la Haute Cour de Lahore, au Pakistan, le 17 juillet 2023. K.M. CHAUDARY / AP

L'ancien premier ministre pakistanais Imran Khan et son épouse, Bushra Bibi, ont été condamnés, samedi 20 décembre, par un tribunal à dix-sept ans de prison pour abus de confiance et corruption, en lien avec des cadeaux que le dirigeant incarcéré avait reçus lorsqu'il était en fonctions (2018-2022). Les époux ont tous deux été condamnés à dix ans de prison pour abus de confiance et à sept ans pour des faits de corruption.

Imran Khan fait face à une multitude d'affaires judiciaires depuis la destitution de son gouvernement, en 2022. Emprisonné depuis 2023, il nie toute faute et dénonce des poursuites motivées politiquement. Selon la loi pakistanaise, les responsables gouvernementaux doivent déclarer tous les cadeaux qu'ils reçoivent, mais sont autorisés à conserver ceux en dessous d'une certaine valeur ou à les racheter à prix réduit. L'affaire pour laquelle l'ex-chef du gouvernement a été condamné concerne un ensemble de bijoux de la marque italienne de luxe Bulgari, offert par le prince héritier saoudien Mohammed Ben Salman à Imran Khan et son épouse en mai 2021 et dont le dirigeant pakistanais aurait sous-évalué la valeur.

Ce dernier procès est distinct d'une procédure antérieure, liée à des montres de luxe également offertes par le prince saoudien, dans laquelle Imran Khan a été condamné à quatorze ans de prison et son épouse à sept ans. Dans une publication sur le réseau social X, le parti de l'ancien premier ministre, Pakistan Tehrik-e-Insaf (Mouvement du Pakistan pour la justice), a affirmé que cette condamnation par un « tribunal fantoche » ne visait qu'à prolonger « l'incarcération illégale et injuste d'Imran Khan ». Le porte-parole du parti, Syed Zulfikhar Bukhari, a déclaré à l'Agence France-Presse (AFP) que le jugement ignorait « les principes fondamentaux de la justice ». La famille d'Imran Khan a, de son côté, intensifié ses efforts pour attirer l'attention sur les conditions de détention de l'ex-dirigeant. Dans une récente interview à la chaîne britannique Sky News, son fils, Kasim Khan, a affirmé que son père était « à l'isolement total » et pas même autorisé à communiquer avec les gardiens.

« Ce sont toutes sortes de tactiques de torture psychologique. [Il n'a] aucun contact avec la famille, aucun contact avec son médecin personnel ni rien de tel. Ils utilisent ces tactiques pour essayer de l'isoler complètement », a-t-il affirmé. Le gouvernement pakistanais a, à plusieurs reprises, rejeté de telles allégations. **R. I.**

AFFAIRE EPSTEIN

La publication de documents par l'administration Trump suscite frustration et critiques

SOUS LA CONTRAINTE, le ministère de la justice américain a commencé vendredi à rendre publics des milliers de documents issus de l'enquête sur le criminel sexuel, censés faire la lumière sur ses liens avec des personnalités publiques.

Quelque 3 965 fichiers issus de l'enquête sur le criminel sexuel Jeffrey Epstein ont été mis en ligne, vendredi 19 décembre, sur le site du ministère de la justice américain. Ces documents étaient censés contribuer à faire la lumière sur les liens de l'influent financier, mort en prison en 2019, avec des personnalités du monde des affaires, du spectacle ou de la politique, y compris l'actuel président, Donald Trump.

Mais, alors qu'une loi adoptée par le Congrès en novembre imposait au gouvernement américain de publier l'intégralité des documents non classifiés en sa possession d'ici à ce vendredi, ça n'est qu'une partie des pièces qui a été révélée. Le processus se fera finalement sur plusieurs semaines, a fait savoir Todd Blanche, le numéro deux du ministère de la justice.

Par ailleurs, de larges passages sont cachés, dont une liste de 254 « masseuses » aux noms caviardés « pour protéger la victime », ou les 119 pages d'un document judiciaire émanant d'un tribunal de New York, biffées sans explication.

A l'origine de la loi contraignant l'administration Trump à divulguer l'intégralité de ces documents, les élus démocrate Ro Khanna et républicain Thomas Massie ont regretté que le ministère de la justice n'ait « pas respecté » ce qui lui était demandé. Dans une vidéo sur X, Ro Khanna remarque aussi l'absence du projet d'acte d'accusation après l'arrestation de Jeffrey Epstein en 2019, qui, selon lui, met en cause « d'autres hommes riches et puissants ».

« Ce n'est rien d'autre qu'une opération de camouflage pour protéger Donald Trump de son passé peu reluisant », a, pour sa part, tonné le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer, accusant le gouvernement de « tout faire pour cacher la vérité ». Interrogé par la presse, avant un discours fleuve lors d'un meeting en Caroline du Nord, le président américain ; dont le nom apparaît peu dans les fichiers publiés, n'a fait aucun commentaire.

Parmi les matériaux publiés, des photos montrent Jeffrey Epstein en compagnie de célébrités, comme les chanteurs Michael Jackson et Mick Jagger. Y figurent aussi des dizaines d'images censurées de personnes nues ou largement dévêtues et des clichés du financier et d'autres individus le visage masqué, avec des armes à feu. On trouve aussi une plainte déposée auprès du FBI en 1996 par une femme ayant travaillé pour Jeffrey Epstein, qui dénonçait son intérêt pour la « pornographie enfantine ».

Une note manuscrite portant sur des « adresses e-mail importantes » fait aussi référence à Jean-Luc Brunel comme « scout » pour jeunes femmes. Cet agent français de mannequins avait été accusé de violences sexuelles par Virginia Giuffre, l'une des victimes du financier. Il avait lui aussi été retrouvé mort dans sa cellule, en 2022, avant son procès. **R. I.**

DES VOLETS QUI REDESSINENT LA VILLE-PÔLE DU SUD

El-Meniaa se projette vers l'avenir

Plusieurs volets de développement sont en cours afin de concrétiser la nouvelle ville d'El-Meniaa. À cet effet, les plans adoptés reposent sur une planification urbaine moderne, équilibrée et stratégique, tenant compte des spécificités et des exigences du milieu saharien, dans le but d'ériger une ville capable de répondre aux mutations socioéconomiques que connaît El-Meniaa en particulier, et le Sud du pays de manière générale.



A ce propos, le directeur technique de l'établissement public de la ville nouvelle ville d'El-Meniaa (EPVN-M), Fateh Chamil, a indiqué à l'APS que l'établissement a opté, outre le plan d'aménagement initial, pour un schéma d'étude complémentaire, tendant à définir, de manière consistante, les différents contours de concrétisation de la nouvelle ville, soutenant que la prochaine étape donnera lieu au lancement de la réalisation effective des diverses infrastructures publiques et des réseaux, en vue de préparer, dans les meilleures conditions, les terrains d'assiettes des projets sectoriels et des immeubles.

S'agissant de son aspect technique innovant, le chef de département des études à l'EPVN-M, Khalifa Naïmi, a fait part d'une étude spéciale de réalisation d'une Smart-City (ville intelligente), fondée sur le système d'information géographique (SIG) et la gestion intelligente. Soulignant que l'autre étude, repose sur l'examen des aspects de fixation du talus adjacent à la nouvelle ville, reflétant, ainsi, une approche moderne de gestion des espaces urbains, alliant sécurité, efficacité et durabilité.

Concernant l'EPVN-M, il assume comme missions l'aménagement du milieu urbain et son équipement graduel en voies et réseaux divers (VRD), notamment ceux vitaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, en cours de raccordement au réseau national par la Sonelgaz, en sus du suivi continu, en coordination avec les différents secteurs, pour harmoniser les projets et respecter les normes de réalisation en vigueur.

S'étendant sur une superficie globale de 600 hectares, dont 350 ha de zone à urbaniser, 100 ha pour les futures extensions et 150 ha supplémentaires à boiser, dans le cadre du projet de ceintures vertes, actuellement à un taux d'avancement de 45% et prévu pour améliorer le cadre de vie du citoyen et protéger la ville des aléas naturels.

Le schéma établi pour ce projet intégré de la nouvelle ville d'El-Meniaa devra comprendre des projets d'habitat englobant 10.000 logements, toutes formules de construction confondues, dont 100 unités relevant de l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), en plus des structures et administrations publiques.

Le projet en question est doté actuellement, dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement, d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées, d'un exutoire, d'un centre d'enfouissement technique, et d'autres projets en chantier, dont deux réservoirs d'eau potable.

UN ESPACE D'INVESTISSEMENT MULTISECTORIEL PROMETTEUR

Constituant un plus qualitatif pour la wilaya d'El-Meniaa, ce projet aura un double impact, aussi bien sur la protection de l'ancienne ville et son cachet oasien, que sur le développement de la wilaya, en constituant un nouveau pôle urbain pour accueillir des citoyens de différentes wilayas au regard de sa position stratégique en tant que trait d'union entre le Nord et le Sud du pays et de sa dynamique d'investissement allant crescendo, notamment dans le secteur agricole.

Au volet touristique et culturel, la future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale. L'esquisse de la nouvelle ville dégage également des terrains devant servir d'assiettes à d'autres installations, dont une annexe universitaire, un institut de formation en tourisme et restauration, d'une mosquée-pôle, d'un complexe sportif, d'un théâtre, des stades de proximité, en sus de la pose de la voie ferrée et de la construction d'une gare ferroviaire près de la nouvelle ville, dans le but de renforcer les moyens de transport et sa connexion au réseau ferroviaire national.

A tout cela, vient s'ajouter l'élaboration, en cours, d'une étude visant à relier, sur sept km, la nouvelle ville au pôle urbain de Hassi-El-Gara, en vue d'assurer la fluidité de la circulation routière et contribuer à l'interconnexion des différents centres urbains de la wilaya.

Ainsi, les contours de la nouvelle ville commencent à se dessiner à travers les infrastructures de base achevées et les projets sectoriels en cours de concrétisation, traduisant l'attention particulière et le suivi permanent accordés par les autorités locales aux actions prévues au titre de cet ambitieux projet.

R. R.

FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE DU TOURISME SAHARIEN À BECHAR

Près de 200 étudiants aux rendez-vous

DEUX CENT ÉTUDIANTS des différentes universités du pays participent, depuis jeudi, au premier Festival national universitaire du tourisme saharien, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales à la Faculté de médecine de l'Université Tahri-Mohamed de Bechar. Cet événement qui se poursuivra jusqu'à mardi prochain, est axé sur la découverte des sites touristiques et naturels de la wilaya de Bechar et les différentes facettes de son patrimoine culturel et architectural, à travers des visites guidées au profit des participants au niveau de plusieurs sites touristiques de la région, notamment les Ksours de Taghit et Kenadza, classés au registre national du patrimoine matériel, a précisé le Directeur local des œuvres universitaires, Touhami Diffallah.

Ce Festival, dans lequel participent les clubs scientifique des universités du pays, comprendra également l'organisation de divers ateliers de formation visant à développer les capacités d'innovation des étudiants dans différents domaines scientifiques, technologiques, culturels et sportifs, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'année universitaire 2025/2026, piloté par la direction de la vie estudiantine relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-il expliqué. Le programme de ce Festival, initié par la Direction générale de l'Office nationale des œuvres universitaire avec sa direction locale, prévoit aussi l'animation de soirées artistiques en milieu universitaire, animées par des groupes artistiques universitaires et autres, des représentations théâtrales universitaires, des expositions de tableaux de peinture, fruits des créations artistiques des étudiants, des ateliers d'initiation aux techniques de la photographie et de montage vidéo, ainsi que des ateliers de formation dédiés aux techniques de l'arbitrage dans certaines disciplines sportives individuelles, a souligné le même responsable.

R. R.

CETTE ÉDITION REND HOMMAGE À ABDELLAH HAMLAOUI

Dix-huit spectacles en lice pour le 18e Festival national du Théâtre professionnel

Alger sera à partir de ce lundi 22 décembre et pendant dix jours, le cœur battant du théâtre algérien.

Prévue jusqu'au 1er janvier 2026, la capitale accueillera la 18e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP), un rendez-vous majeur qui réunira dix-huit spectacles en compétition, des créations hors compétition et une riche programmation parallèle.

Placée sous le thème évocateur « La scène réduit les distances… », cette édition ambitionne de faire du plateau théâtral un espace de dialogue, de réflexion et de proximité entre artistes et publics.

Au-delà de l'émulation compétitive, le FNTP se distingue par son ouverture à l'expérimentation, à la formation et au débat critique, à travers des master-class, des ateliers spécialisés et des conférences thématiques. Cette édition rendra un hommage au comédien et homme de théâtre Abdellah Hamlaoui, grande figure du théâtre algérien, plus particulièrement les planches constantinoises.

Outre les 18 spectacles en lice pour le premier prix, cette édition propose un programme incluant huit spectacles en off et des représentations de théâtre de rue.

Le commissaire du festival, M. Mohamed Yahiaoui, a souligné, mercredi, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du programme de cette édition, que cette 18ème édition «reflète l'esprit du festival» qui se veut «un lieu d'échange dynamique où se mêlent créativité, professionnalisme, expérimentation et recherche».



Le FNTP, a-t-il appuyé, est une vision qui «résume la conviction que la scène est un espace de passage entre les mondes, un lieu d'écoute, de proximité et de rencontre».

Outre le Théâtre national Mahiéddine-Bachtarzi (TNA), en lice avec la pièce «Djanazat Ayoub» (Les funérailles d›Ayoub), 16 autres spectacles issus des théâtres régionaux et une pièce intitulée «El Hachim» de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) participent en compétition à l'édition 2025 du FNTP.

«Palestine trahie» du Théâtre régional de Tizi Ouzou, «Carnaval romain» du TR de Constantine, «Ennafida» (La fenêtre) du TR de Nâama, «Ibadate» (Génocides) du TR de Sidi Bel Abbès et «Mim Noun» du TR de Skikda comptent parmi les pièces en lice.

Le spectacle «Waratha (Héritiers) sera présenté (en off) en ouverture officielle de cet évènement, prévu au TNA.

Plusieurs prix, récompensant les meilleurs, spectacles, scénario, mise en scène, musique, scénographie et rôles (masculin et féminin), entre autres, seront décernés à la clôture du festival.

Les huit spectacles prévus «hors compétition», ont été programmés au Théâtre communal d'Alger-centre.

En marge des représentations, des ateliers de formation dédiés notamment au théâtre pour enfant et à la critique théâtrale, sont également au programme de cette édition, en plus des conférences et rencontres thématiques sur la scénographie et l'écriture dramaturgique.

A. B. / Agence

CONSTANTINE

Coup d'envoi, aujourd'hui, du 21e Festival national du théâtre pour enfants

LE COUP d'envoi du 21e Festival national du théâtre pour enfants de Constantine sera donné ce dimanche, sous le thème «Un rideau s'ouvre sur une jeunesse pionnière», à la Maison de la culture Malek Haddad, avec la participation de troupes théâtrales issues de plusieurs wilayas du pays, annoncent les organisateurs.

Cette édition «vise à renforcer l'action théâtrale destinée à l'enfant et à encourager les jeunes talents dans les domaines de l'écriture, de la mise en scène et de l'interprétation théâtrale», a indiqué Mohamed Bourouis, secrétaire général de la ligue des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse de la wilaya de Constantine, organisatrice de cette manifestation.

Le programme des représentations comprend des œuvres variées présentées par des troupes artistiques de 16 wilayas, en plus de Constantine.

Le festival s'ouvrira avec deux pièces théâtrales, à savoir «Kawthar El Amal « de la troupe Chouaâ El Amal d'El Kantara (Biskra) et «La grotte des démons» de la troupe Champions des arts théâtraux de la wilaya de Naâma, a indiqué la même source.

En marge des représentations, des ateliers de formation ainsi que des conférences thématiques sur le théâtre destiné à l'enfant seront également organisés, outre une cérémonie de clôture au cours de laquelle des prix seront remis aux lauréats, selon le responsable.

A noter que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 25 décembre courant, est organisée sous le patronage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, et sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports.

R. C.

12e FESTIVAL « SIDI LAKHDAR BEN KHLOUF »

Le patrimoine du Melhoun mis en lumière à Mostaganem

LE COUP d'envoi de la 12e édition du Festival National de la Poésie Melhoun «Sidi Lakhdar Ben Khlouf» a été donné jeudi au Théâtre Régional Djilali Abdelhalim à Mostaganem, sous le haut patronage de la Ministre de la Culture et des Arts. Cinq jours durant, le festival mettra en lumière le patrimoine littéraire et musical du Malhoun à travers spectacles, créations artistiques, expositions et hommages aux figures emblématiques du genre, tout en favorisant la rencontre entre les générations et la transmission de ce savoir-faire culturel unique. Artistes et poètes se succéderont, ainsi, sur scène pour célébrer ce patrimoine culturel, tout en retraçant l'histoire et la mémoire de l'un des symboles de la culture algérienne, Sidi Lakhdar Ben Khlouf, et en invitant le public à redécouvrir la richesse des textes et des mélodies traditionnelles.

Le programme inaugural a proposé une création originale du musicien Mohamed Al-Amin Belcheikh, accompagnée de poèmes interprétés par des artistes locaux. Le spectacle a retracé la vie et les exploits du poète et résistant, combinant harmonieusement musique et vers dans un hommage vibrant à la mémoire nationale, tout en soulignant l'importance du Melhoun comme vecteur de l'identité culturelle algérienne.



Parallèlement, la Maison de la Culture a présenté un documentaire retraçant le parcours et les mérites de Sidi Lakhdar Ben Khlouf. Le public a également pu découvrir une exposition des sites historiques de la wilaya et des œuvres de l'artiste plasticien El Hadj Bouferma. Un projet de restauration du mausolée du poète a été présenté, soulignant l'importance de préserver ce patrimoine matériel et symbolique et de sensibiliser les jeunes générations à l'histoire nationale.

La cérémonie s'est conclue par un hommage à des personnalités du patrimoine culturel et artistique, notamment l'artiste de la chanson populaire Mustafa Boukhrouba et l'historien Fadel Abdelkader, en reconnaissance de leurs contributions au rayonnement du Malhoun et à la valorisation du patrimoine national, tout en rappelant le rôle essentiel des acteurs culturels dans la préservation de la mémoire collective.

L'événement a réuni plusieurs personnalités officielles et culturelles, parmi lesquelles le représentant de la Ministre de la Culture et des Arts, le représentant du Wali de Mostaganem, le directeur de la Culture et des Arts, le conservateur du festival, le directeur du théâtre régional, ainsi que des poètes, écrivains, universitaires et acteurs de la vie culturelle de la région, offrant ainsi un moment d'échange et de partage autour de la poésie et des traditions musicales locales.

D'Oran, Brahim Mazi

CAN-2025 : l'EN à pied d'œuvre à Rabat

Conduite par le président de la FAF, Walid Sadi, la délégation comprend 27 joueurs. Le vol spécial transportant la délégation des « Verts » a atterri dans la capitale marocaine en fin de journée à 18h20, avant que joueurs et encadrement ne procèdent aux formalités d'entrée



La délégation algérienne n'a pas connu de longues contraintes à l'aéroport, les procédures douanières ayant été bouclées en moins d'une heure. Le groupe a ensuite rejoint son lieu de résidence à Rabat à bord d'un bus mis à disposition par le comité d'organisation. Les joueurs de Vladimir Petkovic entameront leur préparation sur le sol marocain dès samedi, avec une première séance d'entraînement programmée à 17h00, soit à quatre jours de leur entrée en lice dans la compétition. L'Algérie débutera la phase de groupes mercredi face au Soudan (16h00), avant de croiser le Burkina Faso et la Guinée équatoriale dans le groupe E. Entre organisation logistique, arrivée du groupe et premiers repères pris sur place, les Fennecs entament leur aventure continentale dans un climat studieux, concentrés sur une préparation optimale avant l'entrée en lice face au Soudan, programmée mercredi prochain. La délégation algérienne est bien arrivée au Maroc et se prépare activement pour son entrée en lice à la CAN 2025. Quelques fans qui sont déjà sur place se sont déplacés hier à l'aéroport Salé de Rabat pour assister à l'arrivée des Verts. Un père de famille qui réside dans le pays voisin et qui a fait le déplacement en compagnie de sa petite famille a déclaré à une chaîne TV venue couvrir l'arrivée des Fennecs : ''Mon grand attachement pour mon pays et l'équipe nationale font que je suis présent ici. Vous n'imaginez pas mon bon bonheur quand on a su que l'Algérie est domiciliée à Rabat. Je souhaite que notre sélection aille en finale.'' Il finira son intervention en entonnant le fameux slogan ''One, two, three, viva l'Algérie''.

Leur premier match contre le Soudan se jouera le mardi 24 décembre 2025 à 16h00 (heure locale) au Complexe Sportif Moulay El Hassan de Rabat. Les Fennecs ont poursuivi leur préparation au Centre technique national de Sidi-Moussa avant de s'envoler pour le Maroc. Ils sont désormais installés à l'hôtel Marriott de Rabat pour et une préparation optimale. La compétition, qui se déroule du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 dans six villes hôtes marocaines, a officiellement débuté avec le match d'ouverture entre le Maroc et les Comores le 21 décembre



ABDELLI, « POUR MOI, L'ÉQUIPE NATIONALE EST AU-DESSUS DE TOUT»

Pour pallier le forfait de Houssem Aouar, Vladimir Petkovic a opté – sans surprise – pour Himad Abdelli. Le pensionnaire de l'Angers SCO a tout d'un recours idéal. Il peut être plus qu'un suppléant. L'Angevin a le profil parfait pour le football africain. D'ailleurs, il se pourrait qu'il passe d'un réserviste à un atout majeur durant la CAN 2025 (21 décembre – 18 janvier) au Maroc. Himad Abdelli s'apprête à disputer la CAN 2025 avec un état d'esprit limpide et une motivation intacte. À 26 ans, le milieu de terrain d'Angers SCO arrive au Maroc porté par une dynamique positive, qu'il a longuement détaillée dans un entretien accordé à Foot Mercato. Libéré de ses pépins physiques, Abdelli se sent enfin prêt à franchir un cap. « Je retrouve vraiment ma vraie forme comme la saison dernière. Petit à petit, je reviens à 100 % […] je pense que cette année ça peut être ma saison référence », confie-t-il. Une déclaration forte, qui prend tout son sens au moment de retrouver la sélection nationale.

Le chef de la barre technique de l'EN n'a pas manqué de se tourner vers lui dès qu'un milieu de terrain, Aouar en l'occurrence, était hors service. L'ancien sociétaire du Havre AC a évoqué la concurrence dans le secteur médian chez El-Khadra en réaction à sa convocation. « Je pense que tous les joueurs sont bons. Quand on est en équipe d'Algérie, tous les joueurs sont bons. On verra qui le coach va aligner mais je n'ai aucun doute que, quel que soit le choix, le milieu de terrain répondra présent », déclarait-il pour nos confrères de Dz Match.

Appelé à la rescousse, celui qui est courtisé par le FC Séville (Espagne) a envie de bien faire. « Maintenant, là j'ai l'opportunité de retrouver l'équipe nationale. Je vais saisir ma chance à fond comme je l'ai toujours fait car pour moi, l'équipe nationale est au-dessus de tout », assurait le joueur de 26 ans dans une interview accordée à FootMercato.

En termes d'apport, Abdelli a clairement des qualités qui peuvent lui permettre de persuader le successeur de Djamel Belmadi de lui donner du temps de jeu. L'ex-Havrais a un style de jeu conforme à l'adversité africaine. Il a la finesse technique et la puissance pour transpercer les lignes et aller aux duels. Aussi, on n'oubliera pas une qualité de passe très élevée et -surtout – verticale. On y ajoutera sa capacité de frapper de loin. Sur le terrain, l'Algérien revendique un football basé sur le plaisir et la maîtrise, loin de l'obsession des chiffres. « Tout ce qui est statistique, ce n'est pas pour moi. Si je produis un bon foot, un bon contrôle, une bonne passe ou un dribble, je préfère ça que faire des stats », explique-t-il, dans un discours rare et rafraîchissant à l'heure du football ultra-mesuré. Inspiré par Zinedine Zidane, « le mec qui s'en foutait des stats », Abdelli privilégie le jeu collectif et l'élégance. À Angers, son rôle dépasse le rectangle vert. « Le coach me dit souvent que je suis un leader naturel », affirme-t-il, sans pour autant se définir comme un grand orateur. Son leadership s'exprime par l'exemple, une qualité précieuse dans un groupe comme chez les Verts, où l'équilibre du vestiaire est essentiel. Mais c'est surtout lorsqu'il évoque l'Algérie que ses mots prennent une dimension émotionnelle particulière. Sa première sélection, en juin 2023 face à l'Ouganda, reste gravée. « C'était une immense fierté. J'ai repensé à mes grands-parents, à mon père, à ma famille », raconte-t-il. Abdelli n'a jamais douté de son choix : « J'ai toujours parlé de l'Algérie […] cet amour pour ce pays est parti de mon grand-père ». Touché par la ferveur populaire, il avoue avoir été marqué à vie par l'ambiance vécue à Annaba : « C'est impossible à décrire ». Aujourd'hui, malgré une convocation tardive, son engagement est total. « Je vais saisir ma chance à fond comme je l'ai toujours fait car pour moi, l'équipe nationale est au-dessus de tout », martèle-t-il. Quant aux ambitions pour la CAN 2025, Abdelli oscille entre lucidité et foi. « In Shaa Allah, on gagne », lance-t-il, avant d'ajouter : « On va peut-être choquer plus d'une sélection […] au Maroc, on a toutes nos chances ». Un fort et déterminé, à l'image d'un joueur prêt à répondre présent quand l'Algérie l'appelle.

CAN 2025 : KEBBAL, « QUAND TU ARRIVES À ALGER, TU ES EN MISSION »

Ilan Kebbal s'est longuement confié lors d'une interview accordée à Carré. Un échange sans langue de bois, dans lequel l'international algérien a livré son état d'esprit, ses émotions liées au maillot national et sa vision de la compétition à venir. Malgré l'ampleur de l'événement, Kebbal surprend d'abord par sa lucidité. « Personnellement, pour le moment, je me concentre en club. Je n'ai pas encore la tête à ça », explique-t-il. Le milieu offensif refuse de se projeter trop tôt, conscient de l'importance de rester concentré sur le présent. « Le jour où je serai là-bas avec la tenue et que la compétition va commencer, c'est là où ton cerveau va switcher », ajoute-t-il, convaincu que l'émotion viendra naturellement une fois sur place. Revenant sur ses débuts avec la sélection, Kebbal évoque des souvenirs indélébiles. La première fois qu'il a porté le maillot national reste gravée dans sa mémoire. « Ça m'a fait une sensation incroyable de rentrer sur le terrain avec le maillot. Le stade était plein, en plus il y avait la qualification à la Coupe du monde ». Une fierté immense, partagée avec ses parents : « On est une famille pudique, mais je pense surtout à la fierté pour mes parents ». Pour le joueur de 27 ans, les émotions vécues avec l'Algérie sont uniques et incomparables. « Le club et le pays, tu ne peux pas les comparer. Tu te bats pour un pays ». Il insiste sur cette différence fondamentale : « Quand tu arrives à Alger, dès que tu atterris de l'avion, tu sais que tu es en mission. Tu te bats pour le peuple ». Une responsabilité qui forge mentalement le joueur et donne une autre dimension à l'engagement sur le terrain. Kebbal ne cache pas non plus son admiration pour le public algérien. « Tous les stades étaient exceptionnels. Même dans la rue, les gens sont là ». Il évoque cette relation presque familiale entre joueurs et supporters : « Eux, ils sont là pour nous supporter, mais nous, on se bat pour eux ». Concernant la CAN 2025, le discours est clair et ambitieux. « L'objectif, quand on est l'Algérie, c'est d'aller au bout », affirme-t-il, tout en restant réaliste : « On sait que ça sera très difficile. Il y a au moins cinq ou six nations qui jouent la gagne ». La poule, composée du Soudan, du Burkina Faso et de la Guinée équatoriale, n'inspire aucune confiance excessive. « La CAN, c'est sauvage. Si tu ne mets pas les ingrédients, tu te fais punir ».

CAN 2025

Les 4 outsiders qui peuvent créer la surprise

La Coupe d'Afrique des Nations 2025 (CAN 2025) débute au Maroc dimanche 21 décembre, avec 24 équipes en lice pour devenir la nation numéro un du football africain. À l'approche de la compétition, quelques équipes semblent réellement capables de remporter le tournoi.



Le pays hôte, le Maroc, est le grand favori, bénéficiant de l'avantage de jouer à domicile, de l'effectif le plus cher d'Afrique et de la dynamique actuelle. Il y a également des pays comme le Sénégal, l'Égypte, le tenant du titre la Côte d'Ivoire, l'Algérie et le Nigeria. Cependant, si ces pays sont les favoris pour soulever la CAN, certaines équipes pourraient s'inviter et créer la surprise, tout comme la Zambie l'avait fait en 2012. Dans cet article, nous mettons en lumière quatre pays que l'on n'attend pas vainqueurs de la CAN 2025, mais qui pourraient surprendre tout le continent.

BURKINA FASO

Les Étalons du Burkina Faso progressent, mais en silence. Ils sont des éternels sous-côtés sur la scène africaine. Mais ils pourraient changer cela. Le Burkina Faso compte des joueurs vraiment talentueux comme Bertrand Traoré, Dango Ouattara et Edmond Tapsoba. Leur meilleur résultat a été obtenu en 2013, lorsqu'ils ont été battus par le Nigeria en finale. Lors de la dernière CAN, ils semblaient également prometteurs, mais ils ont été éliminés prématurément en huitièmes de finale par le Mali. Toute équipe qui affrontera le Burkina Faso, premier qualifié pour la CAN 2025, doit s'attendre à un combat.

GABON

Les Panthères du Gabon sont également une équipe à surveiller lors de la prochaine CAN 2025. Ils ont manqué la qualification pour la Coupe du monde d'un seul point, poussant la Côte d'Ivoire jusqu'au dernier match. Le Gabon ne possède pas l'effectif le plus talentueux, mais ils fonctionnent comme une unité. Il y a également un sentiment d'unité désormais dans l'équipe, menée par leur énigmatique attaquant Pierre-Emerick Aubameyang, forfait pour le début de la CAN mais qui est en forme étincelante depuis son retour à l'OM. Le Gabon n'a jamais dépassé les quarts de finale, mais ils pourraient certainement créer la surprise.

RD CONGO

Qualifié africain pour les barrages intercontinentaux de la Coupe du monde 2026, la République Démocratique du Congo est également un pays qui pourrait défier le Nigeria, le Maroc et les autres grands favoris pour le titre de la CAN.Les Léopards comptent deux titres à leur palmarès, mais ils ne s'appelaient même pas RD Congo lorsqu'ils les ont remportés. Ils ont gagné leur premier en 1968 sous le nom de Congo-Kinshasa et leur second en 1974 sous le nom de Zaïre. Malheureusement pour eux, ils ont eu du mal à peser sur le continent depuis. Mais aujourd'hui, ils disposent d'un effectif respectable, avec des joueurs comme Samuel Essende, Theo Bongonda, Cédric Bakambu, Noah Sadiki, Aaron Wan-Bissaka, Axel Tuanzebe, et bien d'autres. Ils ont également un entraîneur très expérimenté en la personne de Sébastien Desabre, qui travaille sur le continent depuis 2010. La RD Congo donnera certainement du fil à retordre à quiconque l'affrontera lors de la CAN 2025.

AFRIQUE DU SUD

Invaincus depuis 26 matchs, les Bafana Bafana sont une équipe qui pourrait surprendre le reste de l'Afrique cette année. Leur premier et unique titre à la CAN remonte à 1996, une compétition qu'ils avaient organisée. Cependant, ils n'ont pas accompli grand-chose depuis. Mais ces cinq dernières années, les choses se sont améliorées, leur football a progressé. Ils viennent de se qualifier pour la Coupe du monde pour la première fois en 15 ans. Lors de la dernière édition de la CAN, ils ont terminé troisièmes, après avoir été battus par le Nigeria en demi-finale. Lors de cette même édition, ils avaient même battu le Maroc, qui était le favori de la compétition après avoir atteint les demi-finales de la Coupe du monde 2022. Le noyau de leur équipe évolue dans leur championnat national, et ils comptent un bon nombre de jeunes talents prometteurs. L'entraîneur Hugo Broos est également un brillant tacticien. Ils pourraient bien remporter la CAN 2025.

CAN 2025 : les dix stars les plus attendues

10. Omar Marmoush

Omar Marmoush a peut-être connu un démarrage poussif lors de sa première saison complète à Manchester City en raison d'une blessure ; cependant, son influence – ainsi que celle de Mohamed Salah et Trezeguet – pourrait être cruciale pour que les Pharaons mettent fin à leur attente d'un premier titre continental depuis 2010. Explosif, direct et polyvalent, Marmoush offre à l'Égypte une deuxième option de haut niveau, et son partenariat avec Salah forme sans doute le duo d'ailiers le plus puissant de la compétition.

9. Bryan Mbeumo

Le Cameroun est dans le chaos avec l'ingérence continue de Samuel Eto'o, ce qui signifie que les Lions Indomptables sont peu susceptibles de marquer de leur empreinte la Coupe d'Afrique des Nations. Cependant, Bryan Mbeumo, évalué à 84 M€, offre à cette équipe en difficulté une lueur d'espoir, même si les polémiques internes des cinq fois champions d'Afrique pourraient faire dérailler leurs chances avant même le début du tournoi. La capacité de la star de Manchester United à retourner les matchs fait de lui le talisman incontesté de la nation après l'exclusion controversée de Vincent Aboubakar.

8. Alex Iwobi

Alex Iwobi suscite des opinions mitigées parmi les supporters des Super Eagles, mais l'impact de la star du milieu de terrain reste indéniable. Souvent mal compris en équipe nationale, les passes créatives et les courses balle au pied agressives de la star de Fulham sont vues de manière inconstante sous le maillot vert. Néanmoins, le professionnalisme du milieu de terrain et son attitude altruiste seront essentielles pour l'équipe d'Eric Chelle au Maroc. Disons-le ainsi : si les Super Eagles du Nigeria veulent bien performer à la CAN, Iwobi jouera sans aucun doute un rôle crucial dans tout succès qu'ils obtiendront.

7. Riyad Mahrez

Riyad Mahrez arrive au Maroc avec une mission singulière : la rédemption.
Après des éliminations désastreuses en phase de groupes lors des éditions 2021 et 2023, le capitaine de 34 ans fait face à une immense pression.Bien que les attributs physiques de Mahrez aient diminué avec l'âge, ce n'est pas le cas de sa maîtrise technique, et la superstar des Fennecs vise à jouer un rôle central pour les vainqueurs de la CAN 2019.

6. Sadio Mané

Sadio Mané, le meilleur joueur de la CAN 2021, lorsque le Sénégal a régné en maître sur le continent pour la première fois, joue maintenant en Arabie saoudite avec Al-Nassr. Bien que l'ancien attaquant de Liverpool ait peut-être perdu une partie de sa vitesse fulgurante, son intelligence footballistique, son leadership et ses prouesses techniques restent de premier ordre. Mané est le cœur émotionnel de l'équipe du Sénégal, visant un deuxième titre pour couronner une carrière internationale légendaire.

5. Ademola Lookman

Beaucoup de choses peuvent changer en 12 mois, et Ademola Lookman en est la preuve. Ayant éclipsé Victor Osimhen à la CAN 2023 puis devenant le meilleur joueur africain en décembre 2024, le désir de Lookman de quitter l'Atalanta à l'été 2025 et le remplacement de Gian Piero Gasperini par Ivan Juric ont conduit à une baisse de ses performances pour les Bergamasques. Cependant, la nomination de Raffaele Palladino après le licenciement de Juric a donné au Joueur Africain de l'Année 2024 un nouveau souffle à Bergame. Compte tenu de la dépendance instable du Nigeria envers Osimhen, la récente résurgence de Lookman au niveau du club pourrait être exactement ce dont les Super Eagles ont besoin avant la prochaine CAN 2025.

4. Pierre-Emerick Aubameyang

Le retour de Pierre-Emerick Aubameyang en équipe nationale du Gabon est l'histoire humaine la plus captivante du tournoi. La popularité de l'ancien attaquant d'Arsenal est complexe mais indéniable ; il est le fils prodigue revenant pour mener sa nation peut-être une dernière fois. Cependant, Aubameyang souffre d'une blessure qui l'exclut du match d'ouverture du Gabon contre le Cameroun. C'est un coup dur, surtout compte tenu de leurs adversaires du Groupe F : la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Mozambique. Si "Aubam" retrouve la forme pour les deux derniers matchs de phase de groupes, les perspectives du Gabon d'atteindre les huitièmes de finale s'amélioreront significativement.

3. Victor Osimhen

Parfois, Osimhen semble représenter à lui seul tout le plan de jeu offensif des Super Eagles, comme en témoigne leurs difficultés lorsque le Joueur Africain de l'Année 2023 n'est pas là. Cela était évident lors de l'échec du Nigeria à se qualifier pour la Coupe du monde 2026 directement ou via les barrages, cette dernière option se terminant par une déception aux tirs au but contre la RD Congo, l'équipe de Chelle semblant sans repères après que la superstar de Galatasaray soit sortie blessée à la mi-temps.
Bien qu'ayant prouvé qu'il peut être précieux sans marquer à la CAN 2023 — il a inscrit un but — Osimhen entre dans la CAN 2025 visant à enfin dominer lors d'un tournoi majeur, ayant été un joueur secondaire à la CAN 2019 et ayant manqué l'édition 2021. L'impact d'Osimhen sera cependant conditionné au fait d'éviter les blessures ou que les finalistes 2023 ne subissent pas une élimination précoce.

2. Achraf Hakimi

Physiquement diminué Achraf Hakimi entre dans son tournoi à domicile loin d'être à 100 % après avoir subi une blessure à la cheville en jouant pour le Paris Saint-Germain début novembre. Le latéral droit de classe mondiale entre dans la CAN en portant le fardeau de mettre fin à l'attente des Lions de l'Atlas. L'influence du nouveau Joueur Africain de l'Année dans les plans de Walid Regragui est indéniable, le défenseur latéral du PSG étant utile dans toutes les phases de jeu, apportant des contributions nécessaires en jeu ouvert et offrant une menace sur coup de pied arrêté grâce à son habileté sur coups francs. Le Maroc est effectivement l'éternel sous-performeur du football africain, n'ayant pas remporté le tournoi depuis 1976 et n'ayant pas atteint une finale depuis 2004 en Tunisie. Leur élimination en huitièmes de finale lors de l'édition précédente, un an après un parcours incroyable jusqu'aux demi-finales de la Coupe du monde 2022, n'a fait que valider cette étiquette ; cependant, les favoris espèrent se débarrasser de cette description et régner en maîtres sur leur sol.

1. Mohamed Salah

Mettons de côté ses difficultés et sa controverse à Liverpool pour un moment, Mohamed Salah reste la plus grande star du continent, visant à dépasser les défaites décevantes des finales 2017 et 2021. Salah, double Joueur Africain de l'Année, pourrait ne pas disputer d'autre Coupe d'Afrique des Nations à l'avenir, surtout que la condition physique du joueur de 33 ans semble décliner. Ce prochain tournoi est probablement la dernière danse de la superstar, et il espère laisser derrière lui les problèmes de son début de saison pour mener les sept fois champions d'Afrique vers un huitième titre record.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SKIKDA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N I F : 424024000021241

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°69/2025.

La direction des équipements publics de la wilaya de SKIKDA organise un concours national d'architecture restreint pour : **Étude et Suivi pour la réalisation d'une école primaire type 02 N° 02au niveau du site 600 LPL +400 LV pôle urbain Ramdane djamel commune de Ramdane djamel Wilaya de skikda (Cites d'habitat intégrées programme 2026)**

Le concours s'adresse aux bureaux d'études nationaux, architectes inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité et bureaux d'études publics justifier par un décret de création ou statut des bureaux d'étude ou tout autre document, justifiant des capacités techniques professionnelles et financières suivantes :

Capacités techniques :

Références professionnelles : Avoir assure la maitrise d'œuvre (**étude et suivi**), durant les 10 dernières années (**2015-2024**), au moins un projet de bâtiment classé à la catégorie « **B» ou plus** ou deux projets de bâtiment classé à la catégorie « **A** », A justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics.

Moyens humains :

- Un (01) architecte ou master en architecture ou un ingénieur en G.C ou master en GC ayant une expérience minimale de deux (02) ans.
- Les moyens humains seront **justifiés** par des diplômes, attestations d'affiliation à la CNAS datant de moins de **trois (03) mois**, et les certificats ou attestations de travail.

NB :

*les attestations de travail délivrées par des employeurs doivent être appuyées Obligatoirement par les Attestations d'affiliations CNAS pour justifier la période de l'expérience.

*L'expérience se justifie par l'attestation d'affiliation CNAS datant de moins de trois ('03) mois.

*Les contrats ANEM et les certificats ou attestations de travail délivré par des administrations publiques Ne nécessitent pas l'attestation d'affiliation CNAS pour justifier l'expérience.

* les responsables des bureaux d'études peuvent être pris en considération dans les conditions d'éligibilité.

Capacité professionnelle :

- Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et/ou un agrément de l'exercice de la profession d'architecte en cours de validité.
- Les bureaux d'études publics nationaux dispensent d'agrément, doivent être justifié par décret de création ou statut du bureau d'étude ou toute autre document justificatif.

Capacité financière :

ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à **1.000.000,00 DA.** Il s'agit du chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs bilans des années (**2020- 2021-2022-2023 et 2024**), joindre une copie des déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des cinq derniers années, visé par les services des impôts ou C20.

Dans le cadre d'un groupement :

- Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges
- Le groupement doit être impérativement solidaire.

NB

***Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
***Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne seront pas objet de notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

Tout candidat (architecte seul, groupement, ou membre dans un groupement) qui a des projets d'étude et suivi avec la DEP Skikda, qu'il soit en cours d'exécution ou en cours de lancement (en étude ou en réalisation) les moyens humains permanente ayant servi a la phase suivi ne seront pas comptées dans le présent concours

Les BET intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de **la direction des** équipements publics de la Wilaya de Skikda sise Rue Nouvel Hôpital AISSA BOUKERMA **–SKIKDA-**

*le retrait du cahier des charges est gratuit.

La durée de préparation des offres du présent concours est fixée à **vingt deux (22) jours** répartis en deux phases :

Première phase : un délai de **07 jours**, est accordé aux soumissionnaires pour la préparation uniquement du dossier de candidature et ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans le bulletin officiel des marches de l'operateur public (BOMOP) ou sur les presses écrites ou l a presse électronique agrées .

-Le dossier de candidature contient :
-la déclaration de candidature remplie et signée et cachetée
-la déclaration de probité remplie et signée et cachetée
-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats : capacités professionnelles ; matérielles et techniques

- Deuxième phase : un délai de **15 jours**, est accordé aux soumissionnaires pré qualifiés à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, pour la remise des offres techniques, des prestations et des offres financières.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces demandées et présentées selon la forme indiquée dans le cahier des charges (le dossier de candidature, Offre technique, offre prestation et offre financière) Conformément à l'article 47 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 07ème jour au plus tard **de 8h.00 à 12h00** au siège de **la direction des équipements publics** de la wilaya de Skikda, et ce à compter de la date de la première parution de cet avis dans le bulletin officiel des marches de l'operateur public (BOMOP) ou sur les presses écrites ou l a presse électronique agrées .

Si les dates de dépôt et d'ouverture des offres coïncident avec un jour férié ou jour de week-end, celles-ci sont reportées au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures ; après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leurs évaluations ; seuls les candidats présélectionnés sont invités a remettre les offres technique ; des prestations et de l'offre financière. L'ouverture, des plis des dossiers de candidature, en séance publique, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres de la première phase y afférentes, **à 13h30**

N.B : les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Dans une deuxième phase :

La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, de prestations et financière sont fixées dans l'avis de presse et dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés

N.B : les soumissionnaires pré qualifiés à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidatures pour la remise des offres techniques ; des prestations et des offres financières sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmente des 90 jours, le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt de dossier de candidature, technique prestation et finance.

Le Jeune Indépendant du 21/12/2025 / ANEP 2523007569

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL TARF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 00133601900483

2EME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITÉS MINIMALES
Nº 59/2025

Conformément à l'article 46 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

La Direction des Equipements Publics de la wilaya D'EL TARF lance un **2 EME avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales** pour :

PROJET : REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA AU CHEF LIEU D'EL TARF EN LOTS SEPARES.

LOT03 : RESEAUX INFORMATIQUE ,TELEPHONIQUE ,VIDEO TELESERVEILLANCE ET GARDE AVUE ET SYSTEME SONORISATION .

Cet avis d'appel d'offre ouverts avec exigence de capacités minimales à tous les soumissionnaires ayant la capacité minimal exigés suivants:

- ayant un registre de commerce dans le domaine portant le code : **607002 installations de réseaux et traitement des donnés ,et un agrément délivrés par le ministère de l'intérieure et de collectivités locales conformément au décret exécutif N°09-410 du 10/12/2009 en cours de validité pour le réseau télésurveillance concernant le LOT N°03 .**
- les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de:

LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'EL –TARF

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

A/dossier de candidature contient

- Déclaration de candidature dument renseignée, datée, signée et porte le cachet du soumissionnaire.
- Déclaration de probité dument renseignée, datée, signée et porte le cachet du soumissionnaire.
- Statut juridiques pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant des personnes à engager l'entreprise.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Planning prévisionnels de réalisation des travaux.
- Attestation de mise à jour : **CNAS** valide le jour d'ouverture les plis.
- Attestation de mise à. jour : **CASNOS** valide le jour d'ouverture les plis.
- Attestation de mise à jour : **CACOBATH** valide le jour d'ouverture les plis.
- Copie du Registre de commerce portant les codes demandés.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux ou entreprise (SARL –EURL).
- Numéro d'identification fiscal.
- Copie Extrait de Rôle.
- Copie de l'attestation fiscale de l'entreprise (C20) délivré par l'inspection des impôts.
- **Tout document permettant d'évaluer la capacités des candidats et soumissionnaire :**

A/Capacités professionnelle :

- Ayant un registre de commerce dans le domaine portant le code : **607002 installations de réseaux et traitement des donnés ,et un agrément délivrés par le ministère de l'intérieure et de collectivités local conformément au décret exécutif N°09-410 du 10/12/2009 en cours de validité pour le réseau télésurveillance concernant le LOT N°03 .**

N.B : le soumissionnaire doit présenter certificat de garantie ,et un délai de service après vente sinon l'offre sera écarté.

- le soumissionnaire intéressées doit présenter une fiche technique pour chaque LOT N°03 .

b) Capacités financières : - Moyens financiers justifies par les bilans financiers des (03) trois dernières années et les références bancaires.

C/ Capacité Technique :

- Moyens humaines justifiées par les attestations d'affiliation et le diplômes (l'encadrement).
- Moyens matériels justifiés par les cartes grises avec attestations d'assurances valides le jour d'ouverture des plis pour le Matériel Roulant et un PV d'Huissier de Justice de l'année en cours pour l'autre matériel .
- Références Professionnelles : une Attestation d' exécution Délivrées par le Maitre d'ouvrage Public et ordonnateur.
- copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'entreprise.

B/. L'offre technique contient:

- Déclaration à Souscrire dument remplie, signée, cachetée et signée par le soumissionnaire).
- un mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés .
- Cahier des charges Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « lu et accepté » .
- P.V de visite du site.

C-L'offre financière contient:

- La lettre de soumission dûment renseignée, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie en chiffre et en lettre signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Le Devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter :

«2 EME **Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** » Et l'adresse de service contractant.

«2 EME **Avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales N°59/2025**»

PROJET : REALISATION D'UNE SURETE DE WILAYA AU CHEF LIEU D'EL TARF EN LOT SEPARES.

LOT03 : RESEAUX INFORMATIQUE ,TELEPHONIQUE ,VIDEO TELESERVEILLANCE ET GARDE AVUE ET SYSTEME SONORISATION .

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'EL TARF.

- La durée de préparation des offres est fixée à **DIX (10) jours** à compter de la première parution de cet avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.
- La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de préparation des offres (date **indiquée sur le cahier des charges**) avant **12 H00.**
- L'ouverture des plis se fera en publique le même jour de dépôt des offres (date **indiquée sur le cahier des charges)** à **13 h00** au siège **de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'El Tarf.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de Dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 21/12/2025 / ANEP 2523007693

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE ET D'AMENAGEMENT URBAIN
DIRECTION DE L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°/... 96 .../2025.

INTITULE DE L'OPERATION : ; VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRES DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS A TRAVERS LES WILAYAS PROGRAMME 2021

N° DE L'OPERATION: N.1.021.080.02.2008.000.008.21.039

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 47 du de la loi n° 12-23 du 05 aout 2023 précisant les règles générales relatives de marches publiques.

La Direction de l'Urbanisme et l'architecture et de la Construction de BECHAR lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRES POS DJENIENNE DIF ALLAH RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les entreprises qualifiées en (travaux hydraulique) catégorie (V) CINQ ou plus comme activité principale en cours de validité ouvert avec exigence de capacités jusqu'à à la date d'ouverture des plis et intéressés par le présent appel d'offres national minimales, répondant aux conditions d'éligibilité (voir cahier des charges) **art : 04 pages 04** :.

- Avoir un moyen de chiffre d'affaire pendant les trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale 40 000 000.00 DA.
- Présenté des attestations de bonne exécution délivré par maitre d'ouvrage au moins un projet de la même nature

peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

Directeur de L'Urbanisme d'Architecture et de la Construction
De la wilaya de Bechar.
Sis N° 12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR.

Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires est invité à consulter les dispositions de cahier des charges

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges, sous trois enveloppes (offre technique, offre financier, dossier de candidature) les trois enveloppes inséré dans une enveloppes externe anonyme Adressées

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme d'Architecture et de la Construction
De la wilaya de Bechar.
SIS N°12 BOULEVARD COLONEL CHABOU WILAYA DE BECHAR

Et comportant la mention « **àn'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres** ». **(AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES)** et indiquer de projet considéré.

:Les offres doivent être accompagnées des pièces, exigées par la réglementation en vigueur à savoir

I.E DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1. - La déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
2. - La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
3. - Copie de statut de l'entreprise (SARL ,EURL) lorsqu'il s'agit d'une personne morale ou société.
4. - Copie du registre du commerce électronique .
5. - Une Copie de la carte portant le numéro d'identification fiscale (NIF).
6. - La copie de certificat de qualification et classification professionnelle **LA CINQ (V) ou Plus (travaux Hydraulique) comme activité principale**

Dans le cadre d'un groupement d'entreprise : Pour être éligible, le Chef de file devra répond aux conditions fixées dans l'article 04-A de présent cahier des charges et chaque membre du Groupement solidaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle **(IV) Quatre** en hydraulique ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

7. - Copies des bilans financiers des trois (03) années (2022-2023-2024) certifié par services des impôts.
8. - Copie l'extrait de rôle daté au maximum ,03 mois à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, porte la mention « Non inscrit dans le tableau des fraudeurs»
9. - Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre **de commerce (CNRC) pour les** sociétés commerciales en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
10. - Copies des attestations de mise à jour (CASNOS, CNAS et CACOBATH) en cours de **validité à la date d'ouverture des** plis.
11. - La copie de l'attestation de situation fiscale, daté au plus 12 mois à la date d'ouverture **des plis (CN 20) des 03 années** 2022-2023-2024 certifié par services des impôts .
12. - Copie de l'attestation de solvabilité valide trois (03) mois à la date d'ouverture des plis.
13. - Les moyens humains de l'entreprise justifiée par les attestations d'affiliation **des salariés vis-à -vis la** CNAS/CACOBATH et CASNOS en cours de validité à la date d'ouverture des plis, (devra **justifier son encadrement par** les diplômes + l'affiliation à la CNAS et les ouvrières pour l'attestation d'affiliation en cours de validité à la date d'ouverture des plis).
14. - Moyens matériels justifié par les copies des cartes grises ou récépissé de dépôt + assurance pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de l'année en cours.
15. - Copie des attestations de bonnes exécutions délivrés par les maitres d'ouvrages publics pour les projets déjà réaliser de même nature.
16. - En cas de groupement d'entreprises, joindre le protocole d'accord et définir la part que détient chaque membre ainsi que le chef de file

PLI CONTENANT L'OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPRENDRE :

1. La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
2. Le cahier des charges paraphé Qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page pour chaque cahier de charge la mention « lu et accepté », le cachet, la signature du soumissionnaire et la date.
3. Planning des travaux.
4. Un mémoire technique justificatif rempli, signée, cachetée et datée.

NB : Le soumissionnaire est requis de parapher toutes les pages du dossier de l'appel d'offres pour indiquer leur adhésion aux clauses du dossier d'appel d'offres, d'indiquer la date, et d'apposer leurs signatures et cachet de l'entreprise et la mention manuscrite « lu et accepté », apposée sur la dernière page de chaque chapitre.

1. **PLI CONTENANT L'OFFRE FINANCIERE DOIT COMPRENDRE** :
 1. Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée et remplie par le soumissionnaire.
 2. Le bordereau des prix unitaires, remplie, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
 3. Le détail quantitatif et estimatif, remplie, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
2. PLI CONTENANT L'OFFRE FINANCIERE DOIT COMPRENDRE :
 4. Lettre de soumission conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée et remplie par le soumissionnaire.
 5. Le bordereau des prix unitaires, remplie, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
 6. Le détail quantitatif et estimatif, remplie, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges, sous peine d'irrecevabilité • et doivent déposer sous une enveloppe anonyme, comportant la mention.

A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme et l'architecture et de la Construction.
De la wilaya de Bechar
« À n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluation des offres »,
VRD PRIMAIRE ET SECONDAIRES POS DJENIENNE DIF ALLAH RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

- La date de dépôt des offres est fixée à **VINGT UN (21) jours** avant midi **(12h00)**, à compter de la première parution dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux, qui est tacitement reporter au premier jour ouvrable si cette date coïncidée avec les week-ends ou jours fériés.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, dossier Technique et Financier) sera tenue, dans une séance publique avec l'ensemble des soumissionnaires qu'invité au siège de la Direction de l'Urbanisme et l'architecture et de la Construction de BECHAR à la séance d'ouverture des plis .

le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à quatorze heures **(12h :00)** Qui est tacitement reporter au premier jour ouvrable si cette date coïncidé avec les week-ends ou jours fériés a la même heure.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres.
- dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire
- Les entreprises qui possèdent deux projet ou plus (attribution ou ODS CONCLU avec DUAC Béchar) sont exclues de la participation à ce projet

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 21/12/2025 / ANEP 2516038563

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Cité Amirouche bâtiment « D » Hussein dey Alger

- DEUXIEME MISE EN DEMEURE

- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marches publics et des délégations du service public, notamment son article N°12.
- Vu la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Vu le marché **N° 58/2024** du **18/12/2024**, portant la réalisation d'un collège base 06 au niveau du projet des 2000 Logements Location Vente sis à Oued Tarfa commune de Draria,Alger
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux **N°128** notifié le **05/01/2025.**
- Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux **N°12** notifié le **08/01/2025.**
- Vu l'ordre de service de Reprise des travaux **N°38** notifié le **11/06/2025.**
- Vu le manque flagrant des moyens humains et matériels mobilisés sur chantier recensé depuis le démarrage des travaux.
- Vu les différents procès verbaux de réunions tenues sur chantier.
- Vu le Courier n°721/DMO/DG/2025 du 27/07/2025 afin de relancer les travaux.
- Vu la 1ére mise en demeure N°851/DMO/DGA/DG/ du 25/08/2025 restée sans effet.
- Vu la 2éme mise en demeure avant publication N°918/DMO/DGA/DG du 05/10/2025 restée sans effet.
- Vu la première mise en demeure par voie de presse parue le **05/11/2025** sur le journal " المصدر " , restée sans suite.
- Vu le procès verbal de la réunion tenue au niveau de l'office en date du **07/12/2025** restée sans suite.

L'entreprise **« EURL BENBATOUCHE ABDELALI LI ALBINA OUA EL IAMAR »** dont le siège social **est sis à : 1 Avenue 1er Novembre BARIKA,** est mise en demeure de :

- Relancer les travaux sur chantier d'une manière effective.
- Renforcer le chantier en main d'œuvre qualifiée ainsi que les moyens matériels nécessaires.
- Adopter le système triple brigades (3X8), conformément aux clauses contractuelles, afin de rattraper le retard accusé pour respecter les échéances de livraison arrêtées.
- Approvisionner régulièrement le chantier en matériaux de construction.
- Transmettre le planning de réalisation actualisé.
- Sécuriser la conduite d'AEP Ø200 alimentant les 2 bâches a eau de la cité 2000 LLV qui est déterrée et suspendue.
- Procéder à l'évacuation des terres entreposées par votre entreprise sur site et la route adjacente du projet à la décharge publique.
- La remise en état de la voie primaire de la cité 2000 LLV (AADL) sis à Oued Tarfa commune de Draria, Alger qui a subit une dégradation par votre entreprise de réalisation.

Un délai d'exécution de huit (08) jours à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux et/ ou le journal électronique BOMOP, est accordé à l'entreprise pour s'y conformer, faute de quoi des mesures coercitives réglementaires seront appliquées à son encontre.

عميروش, عمارة (د) حسين داي–الجزائر– الهاتف :974022 / 063922 (020) – فاكس : 724722 (020)
Email :opgi.husseindey@sakani.dz

Le Jeune Indépendant du 21/12/2025 / ANEP 2516039745

الجمهورية الجزائرية الديمقارطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction des Services Agricoles
De la Wilaya de Timimoune
NIF : 002101099007255

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

- *Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,*

Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°05/2025 publié dans les quotidiens nationaux EL FEDJR ANEP N° ANEP 2516033926 *en date du 30/10/2025 et relati fau projet* **Equipment En Energie Solaire des Points D'eaux Pastoraux Et Agricoles à Timimoune**

- *comme suit :*

Equipment En Energie Solaire des Points D'eaux Pastoraux Et Agricoles à Timimoune

Lot n ° 01 *: Equipement en énergie solaire six (06) points d'eaux pastoraux et agricoles dans la commune de Timimoun(Targui) - Ouled Said(Taz Daya)- Tinerkok(Massah Ldjelbe)- Kaser Kadour(Tine Ouanou) – Aougrout (Madjmedj)- Delldoul(Bel Rhazi)*

Lot n ° 02 : *Equipement en énergie solaire six (06) points d'eaux pastoraux et agricoles dans la commune de Charuine(Lehbel - Dibouni)- Talmine(Farsiga-Hadada)- Ouled Aissa(Belhzil-Boukhellala)*

- *Vu le PV d'évaluation des offres.*
- *Vu les critères de choix de partenaire co-contractant cités dans le cahier des charges .*

« La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Timimoune », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres l'attribution des lots aux entreprises ci-après :

Offre n°	Lot N°	Entreprise	Montant en TTC	Délai	Note Technique	Critère de choix
01	01	*SARL ELECTRO ENGINEERING*	4 783 800,00	*50 JOUR*	**50/44**	*NIF :* **001515004993520** *l'offre moins disant*
02	02	*EURL GBICET*	5 640 600,00	*01 mois*	**50/ 39**	*NIF :* **001601088293740** *l'offre moins disant*

Tout soumissionnaires contestant ce choix, peut présenter en recours devant la commission des marchés publiques de la wilaya de Timimoun dans un délai de 08 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Le Jeune Indépendant du 21/12/2025 / ANEP 2516039799



Microsoft s'associe à ROG : deux consoles et un Windows à la sauce SteamOS annoncés

L'alliance tant attendue entre Microsoft et ASUS se concrétise avec l'annonce des ROG Xbox Ally et Ally X, deux nouvelles consoles portables. Pour affronter la concurrence, le duo mise sur du matériel de pointe et, surtout, sur une version de Windows 11 entièrement repensée pour le jeu nomade.

Face à une concurrence accrue sur le marché des consoles portables, notamment avec la récente sortie de la Nintendo Switch 2, Microsoft se devait de réagir. L'ascension du jeu sur Linux, largement portée par le succès de SteamOS qui s'ouvre désormais à d'autres machines que le Steam Deck, a poussé le géant de Redmond à revoir sa stratégie. C'est dans ce contexte que les rumeurs d'un partenariat avec ASUS, qui circulaient depuis des semaines, ont été officiellement confirmées lors du Xbox Games Showcase.

Deux machines pour une même ambition

Microsoft et ASUS ont officialisé non pas une, mais deux consoles pour une sortie prévue durant le dernier trimestre 2025. La première, la ROG Xbox Ally, embarquera un processeur AMD Ryzen Z2 A, 16 Go de RAM et 512 Go de stockage SSD. Sa grande sœur, la ROG Xbox Ally X, visera des performances supérieures avec une puce AMD Ryzen AI Z2 Extreme, 24 Go de mémoire vive et un stockage de 1 To. Cette collaboration, décrite par ASUS comme une fusion entre « les muscles de ROG et l'âme de Xbox », vise à proposer une expérience haut de gamme dès le lancement.

Les deux modèles partageront un écran tactile de 7 pouces en définition 1080p, légèrement plus petit que celui de ses concurrentes directes comme la Nintendo Switch 2 (7,9 pouces) ou le Steam Deck OLED (7,4 pouces). Côté ergonomie, le châssis a été entièrement redessiné pour s'inspirer des manettes Xbox, avec des poignées plus larges et texturées pour une meilleure prise en main. Des gâchettes à impulsion, qui fournissent un retour haptique, et un bouton Xbox dédié font également leur apparition.

Cette approche matérielle conjointe est le fruit d'un projet de longue date, connu en interne sous le nom de « Project Kennan », dont l'objectif était de rapprocher l'expérience Xbox du matériel PC portable. Plutôt que de concevoir sa propre machine de A à Z, Microsoft a choisi de s'appuyer sur l'expertise d'un partenaire établi, ASUS, qui a déjà fait ses preuves avec la gamme ROG Ally. Le résultat est une machine qui, bien que légèrement plus lourde que les modèles précédents, promet un confort et une immersion accrus.

Un Windows épuré, pensé pour les joueurs

Le cœur de cette nouvelle proposition réside dans le logiciel. Conscient que l'expérience Windows 11 standard est souvent jugée peu adaptée aux consoles portables, Microsoft a profondément optimisé son système d'exploitation. Fini le bureau Windows au démarrage : à l'instar du Steam Deck, la console lance directement une interface plein écran qui agrège les bibliothèques de jeux du joueur (Game Pass, Steam, Battle.net, etc.) dans un environnement unifié et rapide. Cette refonte logicielle, autrefois connue comme « Project Bayside », concrétise la volonté de faire tomber les barrières entre les écosystèmes PC et console.

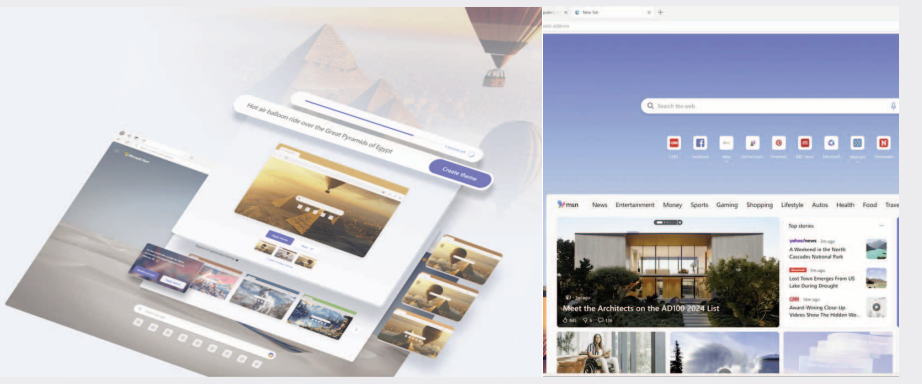
Pour y parvenir, les ingénieurs de la division Xbox ont collaboré avec l'équipe Windows pour désactiver par défaut les composants non essentiels au jeu. Le fond d'écran, la barre des tâches et de nombreux processus d'arrière-plan ne sont pas chargés, ce qui permet de libérer environ 2 Go de mémoire vive au profit des jeux. Cette optimisation permet aussi de réduire de



deux tiers la consommation d'énergie en veille par rapport à une session Windows classique, un atout majeur pour l'autonomie.

Malgré cette interface typée console, la ROG Xbox Ally reste un véritable PC sous Windows 11 Home. Il est toujours possible de basculer vers le bureau traditionnel pour installer n'importe quelle application, qu'il s'agisse d'autres lanceurs de jeux comme l'Epic Games Store, de logiciels de modding ou même de suites bureautiques. Cette flexibilité constitue un avantage certain, bien qu'il faille noter que seuls les jeux achetés sur le Microsoft Store et compatibles Play Anywhere pourront être partagés entre une console Xbox de salon et la machine portable.

Microsoft ne lâche pas l'affaire : son navigateur Edge le meilleur !



LA COURSE des navigateurs ne s'arrêtera-t-elle donc jamais ? Alors que Google a récemment annoncé de nouvelles performances pour Chrome, Microsoft continue de faire l'éloge de Edge sur Windows.

La semaine dernière, Google annonçait avoir franchi un cap avec un nouveau record sur le benchmark Speedometer 3. Mais de son côté, Microsoft a également procédé à des optimisations pour son propre système d'exploitation.

Microsoft ne craint plus les autorités de la concurrence

Dans un récent billet de blog, Microsoft explique avoir procédé à divers travaux pour améliorer les performances de son navigateur sur Windows. La firme de Redmond n'hésite d'ailleurs pas à faire de la publicité comparative directement avec Google Chrome.

Au début des années 2000, Microsoft avait été décriée pour avoir profondément intégré par défaut son navigateur web au sein de Windows. Les éditeurs concurrents, comme Opera ou Mozilla, y voyaient un abus de position dominante et un atout déloyale, non seulement parce qu'Internet Explorer était largement mis en avant, mais aussi parce que le navigateur bénéficiait d'une intégration poussée au système. Vingt ans plus tard, nous assistons à un formidable retournement de situation. Désormais, l'entreprise explique de manière totalement décomplexée : "En tant que produit Microsoft, Edge s'intègre étroitement à Microsoft Windows, ce qui apporte des avantages en matière de performances".

Il faut dire que le marché a bien changé. Microsoft n'est plus en pôle position sur le marché des navigateurs Web et la justice américaine fait pression sur Google et pourrait même forcer le géant de la recherche à revendre son navigateur Web. D'ailleurs, Microsoft expliquait récemment qu'elle ne pousserait plus les utilisateurs européens de Windows à choisir Microsoft Edge comme navigateur par défaut. Cette mesure vise à respecter le Digital Markets Act entré en vigueur en mars 2024 au sein de l'UE. Le navigateur Edge bénéficierait ainsi d'une optimisation des ressources matérielles ou encore d'une gestion intelligente de la mémoire et des onglets. Microsoft affirme par exemple : "L'architecture optimisée d'Edge permet de réduire la charge du processeur et la consommation globale des ressources, offrant ainsi une expérience fluide, en particulier sur les appareils aux performances modestes. Une allocation efficace des ressources contribue à limiter les ralentissements."

Microsoft met également en avant d'autres atouts de son navigateur comme l'intégration native des outils de protection contre le phishing, les malwares et le suivi publicitaire. L'entreprise passe en revue ses différents outils centrés sur la productivité comme l'intégration de OneDrive ou de la suite bureautique Office, et bien évidemment ses outils IA.

Tous terminaux confondus, Edge bénéficierait aujourd'hui d'une part de marché de 5,14%, loin derrière les 66.85% de Google Chrome et derrière Safari à 17,19%. En France, Edge est en 4e place derrière Firefox.

Windows Paint bénéficie d'une mise à jour majeure similaire à Photoshop

Microsoft a progressivement transformé Paint pour en faire un éditeur d'images plus performant et plus avancé.



Parmi les nombreuses fonctionnalités pratiques d'Adobe Photoshop, vous pouvez enregistrer votre travail au format PSD avec tous vos calques, modifications et ajustements. Vous pouvez ensuite ouvrir ce fichier pour reprendre là où vous vous étiez arrêté. Microsoft ajoute cette fonctionnalité à Windows Paint.
Actuellement disponible pour les utilisateurs Windows 11 Insiders sur les canaux Canary et Dev, la nouvelle fonctionnalité de projet enregistre votre travail sous forme de fichier Paint modifiable que vous pouvez ouvrir et modifier. Voici son fonctionnement et son utilité.

Fonctionnement des fichiers de projet dans Windows Paint

Imaginons que vous utilisiez Paint pour créer ou modifier une image avec différents calques.
Normalement, vous enregistreriez cette image au format PNG ou JPG. Mais c'est problématique, car ces formats ne conservent pas les calques. Vous ne pourrez donc plus les modifier si l'image nécessite une retouche supplémentaire.
Pour poursuivre la retouche de l'image, vous pouvez désormais l'enregistrer au format .paint. Vos calques et autres modifications seront ainsi conservés, vous permettant ainsi de reprendre facilement là où vous vous étiez arrêté. Pour cela, cliquez simplement sur le menu Fichier et sélectionnez Enregistrer comme projet. Choisissez un nom et un emplacement pour le fichier.
Pour reprendre votre travail avec les calques et autres modifications intacts, ouvrez simplement le fichier .paint et vous verrez votre image modifiable telle que vous l'avez laissée.
La solution gratuite pour installer Windows 11 sur un PC incompatible

Un concurrent de Photoshop ?

Photoshop et d'autres éditeurs d'images tiers proposent depuis longtemps une option similaire.
J'utilise Photoshop Elements, qui me permet également d'enregistrer mon travail en cours. Mais avec cette fonctionnalité disponible dans l'application Paint intégrée, de nombreuses personnes n'auront peut-être plus besoin de s'appuyer autant sur des outils tiers, en particulier payants.
Une autre nouvelle fonctionnalité intéressante de Paint, accessible aux utilisateurs Windows 11 Insiders, est le curseur d'opacité. Vous pouvez y contrôler la transparence de vos traits avec les outils Crayon et Pinceau. Pour cela, sélectionnez simplement l'un ou l'autre. Sur le côté gauche, vous trouverez deux curseurs : l'un pour la taille et l'autre pour l'opacité. Ajustez le paramètre d'opacité et commencez à dessiner avec le crayon ou le pinceau. Vous constaterez que les traits deviennent plus clairs et plus transparents à mesure que vous réduisez l'opacité.
Microsoft a travaillé dur ces dernières années pour transformer Paint en un éditeur d'images plus performant et plus avancé.
En 2023, l'entreprise a ajouté la prise en charge des calques et de la transparence. En 2024, elle a dévoilé un outil basé sur l'IA appelé Cocreator, capable de générer des images pour vous.

Windows 11 Paint permet désormais d'enregistrer votre travail avec toutes les modifications.
Paint vous permet également d'ajuster la transparence de vos traits.
Ces nouvelles fonctionnalités sont disponibles pour les utilisateurs Windows 11 Insiders.

iPhone 17 Pro : des performances proches des smartphones gaming



LES PERFORMANCES de l'iPhone 17 Pro viennent d'être évaluées, et les résultats le placent désormais au niveau des téléphones dédiés au jeu.
Le média spécialisé PhoneArena a publié les résultats des tests de performance de la nouvelle génération d'iPhone.
Équipé de la puce A19 Pro et de 12 Go de RAM, l'iPhone 17 Pro marque une nette progression.
Son boîtier monocoque en aluminium, combiné à un système de refroidissement par chambre à vapeur, optimise la dissipation thermique. PhoneArena ne tarit pas d'éloges et salue « des performances remarquables lors des benchmarks ».
iPhone 17 Pro vs iPhone 14 Pro : Pourquoi je passe au modèle de cette année après trois ans d'attente

Des progrès majeurs grâce au refroidissement

Le YouTuber @Dave2D a soumis l'iPhone 17 Pro à un test prolongé sur 3DMark avec 20 minutes de jeu intensif. Verdict : une chute de performances limitée à 20 %, suivie d'une stabilisation. L'iPhone 17 Pro Max conserve 81 % de sa puissance initiale, contre seulement 65 % pour l'iPhone 16 Pro dans les mêmes conditions.
Selon Dave2D, même avec un système de refroidissement similaire, l'iPhone 16 Pro Max n'aurait pas atteint un tel niveau en raison de sa conception en verre. À l'inverse, l'aluminium monocoque du 17 Pro assure une dissipation thermique bien plus efficace que le verre ou même le titane.

iOS 26 : faut-il franchir le pas malgré la controverse sur la batterie ?

Un iPhone qui talonne les téléphones gaming

Face aux smartphones conçus pour le jeu, l'iPhone 17 Pro affiche des résultats convaincants. Lors d'un test 3DMark comparant l'Asus ROG Phone 9 Pro, l'iPhone 17 Pro Max et l'iPhone 16 Pro Max, le ROG Phone 9 domine avec 5 810 points, suivi de l'iPhone 17 Pro Max (5 120 points) et de l'iPhone 16 Pro Max (2 900 points). Si l'écart subsiste, l'évolution par rapport à la génération précédente est indéniable.
Pour PhoneArena, « l'iPhone 17 Pro conserve encore quelques limites avant de remplacer un vrai téléphone gaming. Mais avec sa puissance, son autonomie et ses atouts photo, il réduit considérablement l'intérêt d'acheter un smartphone exclusivement dédié au jeu. »

Nvidia investit 5 milliards de dollars dans Intel : un partenariat stratégique inattendu

CE PARTENARIAT stratégique vise à renforcer la position d'Intel dans la course à l'intelligence artificielle (IA), secteur où Nvidia s'est imposé comme un acteur incontournable grâce à ses puces graphiques.
Dans un mouvement surprenant, Nvidia, le leader mondial des cartes graphiques, a annoncé jeudi un investissement de 5 milliards de dollars dans Intel, son concurrent historique qui enchaîne revers sur revers ces derniers trimestres.
Ce partenariat stratégique vise à renforcer la position d'Intel dans la course à l'intelligence artificielle (IA), secteur où Nvidia s'est imposé comme un acteur incontournable grâce à ses puces graphiques.

Une collaboration pour l'IA et les data centers

L'accord entre les deux géants de la tech prévoit la développement conjoint de puces pour ordinateurs et centres de données, alliant les processeurs Intel et les cartes graphiques d'IA Nvidia relate Reuters. L'annonce a provoqué une frénésie sur les marchés financiers. L'action Intel a bondi de plus de 30 % dans les échanges avant-Bourse, tandis que Nvidia enregistrait une hausse de 3 %.
Nvidia a acquis des actions d'Intel à un cours supérieur à celui payé par le gouvernement américain pour une participation stratégique dans Intel.

Un coup de pouce vital pour Intel

Cet investissement arrive à un moment critique pour Intel, dont l'activité de fonderie peine à suivre le rythme des avancées technologiques, notamment face à Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC), le leader mondial.
Surtout que le contraste entre les deux entreprises n'a jamais été aussi marqué.
Alors qu'en 2022, Intel générait encore plus du double des revenus de Nvidia, l'essor fulgurant de l'IA a permis à Nvidia de rattraper, puis de dépasser, son concurrent. En 2025, Nvidia devrait approcher les 200 milliards de dollars de revenus, et devrait voir ses ventes trimestrielles surpasser celles d'Intel dès l'année prochaine.
En termes de capitalisation boursière, Nvidia pèse désormais 40 fois plus qu'Intel, avec plus de 4 000 milliards de dollars.

Une fusion des écosystèmes

Pour Jensen Huang, PDG de Nvidia, ce partenariat marque un tournant dans l'histoire de l'informatique. Il a déclaré : « Cette collaboration historique associe étroitement l'IA et la pile de calcul accéléré de Nvidia aux processeurs Intel et à l'écosystème x86. » Cet investissement témoigne de la manière dont le secteur de la tech peut évoluer de manière rapide et inattendue. Nvidia, longtemps cantonné dans la niche des GPU pour gamers, devient un acteur clé dans le redressement d'un ancien géant des processeurs.

Il existe un pays où le tabac est interdit par la loi !



EN 2005, le Bhoutan, un pays d'Asie du Sud, est devenu le premier pays à prohiber la vente du tabac aux citoyens. Cependant, Le gouvernement ne les a pas interdits d'apporter leurs cigarettes d'un autre pays, à condition de les déclarer aux douanes et de payer une taxe de 100% pour les produits achetés en Inde et de 200% pour ceux achetés ailleurs.
Dans le cas contraire, ceux qui se font arrêtés avec des cigarettes non déclarées risquent jusqu'à 5 ans d'emprisonnement.

La cuisson par micro-ondes a été découverte accidentellement !



LE FOUR à micro-ondes est devenu une nécessité dans notre vie quotidienne, mais la plupart d'entre vous ne savent pas que le fonctionnement de cet appareil astucieux a été découvert par pur hasard.
Au cours de la seconde guerre mondiale, les britanniques ont inventé le magnétron, un dispositif qui permet la transformation de l'énergie cinétique en énergie électromagnétique sous forme de micro-ondes. Cette nouvelle technologie a fourni un signal plus fort que celui de la radio d'où l'amélioration de la capacité des radars à détecter les avions ennemis.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



À peine quelques heures après le retrait d'une Bentley qui trônait depuis trois mois sur la terrasse panoramique, une autre voiture d'exception a fait son apparition à l'hôtel de luxe La Réserve, à Knokke-Heist. Le prix de la Bugatti en question? Environ 7 millions d'euros.

Une Bugatti à 7 millions d'euros exposée à La Réserve à Knokke

Dans ce cinq-étoiles appartenant à Marc Coucke et Bart Versluys, on ne redoute pas le tape-à-l'œil. Plus tôt cette année, une Ferrari rouge flamboyante a longtemps été exposée dans la Signature Room.
C'est désormais une Bugatti Chiron Super Sport qui attire tous les regards. Depuis mercredi, elle a pris place dans l'espace d'exposition de l'hôtel. Sa valeur est estimée à 7 millions d'euros.
C'est la voiture la plus chère jamais exposée à La Réserve, confirme le directeur général Yannick Bouts. Le propriétaire a mis ce bijou à disposition du luxueux établissement pour une durée limitée.

ACCESSIBLE À TOUS
La Chiron Super Sport est un modèle extrêmement rare. Pour les passionnés, c'est une occasion unique d'apercevoir ce bolide — capable d'atteindre une vitesse de pointe de 440 km/h — sur le sol belge. Et bonne nouvelle: il n'est pas nécessaire d'avoir réservé une chambre pour en profiter.
Depuis le parking de l'hôtel, les curieux peuvent admirer la Bugatti exposée dans la Signature Room.

Un avion tourne en rond dans le ciel, le contrôleur aérien s'était endormi

Scène cocasse lundi soir au-dessus de l'aéroport d'Ajaccio, en Corse. Un avion parti de l'aéroport parisien d'Orly a dû patienter plus d'une heure dans les airs. La faute au contrôleur aérien, qui s'était tout simplement endormi.

L'AVION en question avait déjà décollé de l'aéroport d'Orly avec une heure de retard. En approche de l'aéroport Napoléon-Bonaparte d'Ajaccio, le commandant de bord fut pour le moins surpris de constater que la tour de contrôle ne répondait pas à ses appels radio et que la piste n'était pas éclairée, relate Corse Matin.
Alertés, les pompiers de l'aéroport n'ont pas reçu davantage de réponse provenant de la tour et ont donc prévenu la gendarmerie.

"Visite touristique"

Pendant ce temps, l'avion en provenance de Paris fut contraint de tourner en rond au-dessus du golfe d'Ajaccio en attendant de savoir que faire, éventuellement atterrir à Bastia.
"Nous avons fait une petite visite touristique", a ironisé le commandant de bord, interrogé par le quotidien régional.
"À aucun moment il n'y a eu de mouvement de panique, tout le monde est resté serein", a-t-il toutefois rassuré.

Après plus d'une heure à poireauter dans le ciel, l'avion a finalement pu se poser sans encombre à Ajaccio. Le contrôleur aérien responsable s'était tout simplement endormi. Selon Corse Matin, l'aiguilleur du ciel qui s'était assoupi était seul en poste à ce moment-là et n'avait pas consommé de substances illicites.





À Morlaix, une centaine de petits avions à découvrir lors d'un meeting d'aéromodélisme

LE CLUB d'aéromodélisme de Morlaix (Finistère) organise, dimanche 21 septembre 2025, la toute première édition du meeting Armorik ModelAirShow, à l'aéroport de la cité du Viaduc. Au programme : de nombreux modèles, dont certains sont rares, un simulateur de vol pour ces derniers, des démonstrations… Leurs avions ou hélicoptères sont plus petits que les vrais, mais le spectacle n'en est pas moindre ! À Morlaix (Finistère), le club d'aéromodélisme organise, dimanche 21 septembre 2025, la toute première édition du meeting Armorik ModelAirShow.

Des modèles très rares

Lors de ce rendez-vous de haut vol, les curieux pourront découvrir plus d'une centaine de modèles, grâce à une cinquantaine de personnes, « qui viennent de Bretagne, de Vendée, de la région parisienne », détaille Michel Laurans,trésorier de l'association. Il souligne : « On va avoir des modèles exceptionnels ».

La méga-sécheresse historique dans le Sud-Ouest américain pourrait durer 100 ans. Voici pourquoi

De nouvelles études révèlent à quel point l'activité humaine est responsable de la méga-sécheresse qui touche le Sud-Ouest des États-Unis. La région pourrait désormais entrer dans une ère de sécheresse qui pourrait persister.



L'avenir semble asséché pour le Sud-Ouest américain. Selon Phys.org, la région pourrait être piégée dans une sécheresse durable, conditionnée par l'activité humaine. Depuis plus de 20 ans, cette zone des États-Unis est touchée par une méga-sécheresse historique avec des réservoirs, comme les lacs Mead et Powell, au plus bas.

Selon le site spécialisé, cette sécheresse est liée à l'Oscillation décennale du Pacifique (ODP), un phénomène climatique qui alterne entre des phases humides et sèches à intervalles de quelques décennies.

Passée en phase négative au tournant des années 2000, la région traverse depuis une période de sécheresse importante, qui pourrait persister. Selon des chercheurs de l'université du Texas, elle pourrait rester bloquée dans cette phase au-delà des 20 à 30 ans habituels, voire jusqu'à la fin du siècle.

Influence humaine

Jusqu'à présent, les chercheurs considéraient que l'ODP était un phénomène naturel, déterminé par les fluctuations de l'océan et de l'atmosphère. Une théorie mise à mal par de nouvelles recherches publiées dans la revue Nature. Selon des scientifiques, l'ODP est aussi influencée par des facteurs humains.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné l'évolution des phases de l'ODP au cours du siècle dernier, avec plus de 500 simulations climatiques. Ils ont notamment été capables de dissocier l'influence des gaz à effet de serre de celle des aérosols - ces particules fines émises par les industries, l'agriculture ou les véhicules. Résultat : les deux phénomènes se combinent pour modifier la circulation atmosphérique et priver le Sud-Ouest américain des précipitations.

Ils disent notamment avoir constaté que "l'augmentation des émissions d'aérosols due à l'industrialisation rapide qui a suivi la Seconde Guerre mondiale a entraîné une tendance positive de l'ODP, rendant le Sud-Ouest plus pluvieux et moins aride". Après les années 1980, ils ont remarqué que la forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre combinée à la réduction des aérosols a fait évoluer l'ODP "vers une tendance négative". C'est cette dernière, responsable de sécheresses, qui se poursuit aujourd'hui.

Une tendance qui s'aggrave

Selon les chercheurs, leurs modèles - isolant les effets des gaz à effet de serre et des aérosols - prédisent clairement que même sous des conditions d'El Niño, le Sud-Ouest ne verrait pas d'augmentation des précipitations. "Même en l'absence de phénomènes naturels comme El Niño, les modèles montrent que les pluies compensatoires ne reviendront pas", résume Flavio Lehner, climatologue à l'Université Cornell et co-auteur de l'étude.Au-delà de la baisse des précipitations, l'air plus chaud retient davantage d'humidité, accentuant la sécheresse de la région. Depuis les années 1980, cette tendance s'aggrave. Selon les chercheurs, même la baisse mondiale récente des émissions d'aérosols ne suffira pas à inverser la tendance.

60 % des terres émergées sont sorties de leur "zone sûre"



LA SANTÉ des écosystèmes ("intégrité fonctionnelle") est l'une des huit "limites planétaires" définies par les scientifiques. Une nouvelle étude révèle que 60 % des terres émergées sont sorties de la "zone sûre" définie localement, et 38 % se situent désormais dans la "zone à haut risque".

Sept sur huit. Ce qui ressemble de prime abord à une bonne note à l'école devrait au contraire nous alarmer : sept des huit "limites planétaires" re-définies en 2023 (neuf avaient été listées initialement) sont dépassées, ce qui signifie que l'humanité a exploité les ressources et les fonctionnements de notre planète au point de faire basculer certains équilibres planétaires (Rockström, J. et al. 2023).

L'une d'elles est "l'intégrité fonctionnelle de la biosphère" : elle désigne essentiellement la capacité du monde végétal à acquérir suffisamment d'énergie par photosynthèse pour maintenir les flux de matière (carbone, eau et azote) qui soutiennent les écosystèmes. Les activités humaines viennent sans surprise perturber cette délicate horlogerie, mais à quel point ?

Publiée le 15 août dans la prestigieuse revue One Earth, une étude menée par l'Institut de recherche sur l'impact climatique de Potsdam (PIK), en collaboration avec l'Université BOKU de Vienne, apporte désormais des réponses chiffrées (F. Stenzel et al. 2025).

Bois, récoltes : une biomasse détournée vers nos usages

Alimentation, matières premières, capture et stockage du carbone… "La civilisation a un besoin crucial d'utiliser la biosphère", souligne Fabian Stenzel, auteur principal de l'étude, dans un communiqué. "Il devient donc d'autant plus important de quantifier la pression que nous exerçons déjà sur la biosphère, de manière régionale et au fil du temps, afin d'identifier les surcharges", suggère-t-il.

Les auteurs de l'étude ont donc développé deux indicateurs. D'un côté, la proportion de la productivité naturelle canalisée par l'humanité vers ses propres usages (récoltes, bois…), ainsi que la façon dont l'agriculture et l'imperméabilisation des sols réduisent l'activité photosynthétique. Et de l'autre, le risque de déstabilisation des écosystèmes : structure de la végétation ; flux d'eau, de carbone et d'azote.

En s'appuyant sur un modèle global de la biosphère (LPJmL), qui simule quotidiennement ces flux à une résolution d'un demi-degré de longitude/latitude, l'étude fournit ainsi un inventaire détaillé pour chaque année depuis 1600, en fonction des changements climatiques et de l'utilisation des terres par l'homme.

Les ravages de l'industrialisation

L'équipe de recherche a non seulement calculé, cartographié et comparé les deux indicateurs d'intégrité fonctionnelle de la biosphère, mais les a également comparés avec d'autres mesures issues de la littérature pour lesquelles des "seuils critiques" sont connus.

Chaque zone s'est ainsi vue attribuer un statut : "zone sûre", "zone à risque croissant" ou "zone à haut risque".

Ces calculs montrent des évolutions inquiétantes depuis l'an 1600 aux latitudes moyennes. En 1900, la proportion de la superficie terrestre mondiale dépassant la "zone sûre" définie localement ou se situant dans la "zone à haut risque", était respectivement de 37 et 14 %, contre 60 et 38 % aujourd'hui.

Au XXe siècle, l'industrialisation commençait à faire des ravages, et l'utilisation des terres a sévèrement affecté l'état du système terrestre "bien avant le réchauffement climatique", notent les auteurs. L'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord en particulier ont subi une forte conversion de leur couverture végétale, principalement due à l'agriculture.

Message aux gouvernements

Pour le professeur Johan Rockström, directeur du PIK et théoricien du concept des limites planétaires, cette première carte mondiale constitue une "avancée scientifique majeure", donnant également une "impulsion importante" au développement futur de la politique climatique internationale :

En effet, (la carte) met en évidence le lien entre la biomasse et les puits de carbone naturels, et leur contribution à l'atténuation du changement climatique. Les gouvernements doivent aborder cette question comme un enjeu global : une protection globale de la biosphère associée à une action climatique forte.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non-médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.

Définition : qu'est-ce qu'une douleur neuropathique ?

"Une douleur neuropathique est une douleur liée à une lésion ou à un dysfonctionnement du système nerveux périphérique (nerfs) ou central (voies nerveuses remontant de la moelle épinière jusqu'au cerveau)". Les douleurs neuropathiques sont le plus souvent des douleurs séquellaires d'une agression nerveuse générant une hyperexcitabilité du nerf alors que les douleurs nociceptives sont dues à la survenue et la persistance d'une inflammation.

Quelles sont les causes des douleurs neuropathiques ?

Les causes des douleurs neuropathiques sont très vastes. "Ce sont toutes les maladies ou traumatismes qui touchent un nerf ou une voie nerveuse" informe le médecin. Parmi les causes les plus courantes de douleurs neuropathiques on trouve le diabète avec des douleurs neuropathiques sur les mains et les pieds, les douleurs séquellaires de zona, les douleurs neuropathiques post-opératoires lorsqu'un nerf a été comprimé ou sectionné, les douleurs neuropathiques secondaires à un Accident Vasculaire Cérébral ou à une sclérose en plaque.

"Les cancers sont également très pourvoyeurs de douleurs neuropathiques : une tumeur est susceptible de comprimer ou infiltrer un nerf ; les chimiothérapies et radiothérapies au long cours peuvent être toxiques pour les nerfs" ajoute le Dr Créac'h. Beaucoup d'autres maladies peuvent entraîner des douleurs neuropathiques : insuffisance rénale, insuffisance hépatique, Les carences en vitamines sont également des causes de douleur neuropathique de même que la prise répétée d'alcool.

Quels sont les symptômes du diabète ?

En France, on estime qu'un million de personnes vivraient avec un diabète sans le savoir. Connaître les symptômes et les complications de cette maladie chronique permet de mieux la contrôler. Quels sont les signes physiques ? Nerveux ? De la peau ? Chez la femme ? L'homme ? Du diabète de type 1 ou 2 ? Le point avec nos experts.

Zona : symptômes, photo des boutons, traitement, contagieux ?

Ophtalmique, intercostal... Le zona se manifeste par des éruptions de boutons ou plutôt de vésicules sur le thorax, le visage et le corps. Il est lié à la réactivation du virus de la varicelle qui se propage par les nerfs. Symptômes, contagion, traitements... Le point avec le Dr Jean-Luc Rigon, dermatologue-vénérologue.

Le stress augmente-t-il les douleurs neuropathiques ?

"Le stress peut être un facteur aggravant des douleurs neuropathiques mais n'en est pas la cause" signale le Dr Créac'h. "Le stress induit des contractions musculaires qui augmentent le niveau de douleur neuropathique" explique-t-elle. De façon générale, tous les facteurs de vie péjoratifs, comme les troubles du sommeil, l'anxiété majorent ces douleurs.

Quels sont les symptômes des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. "Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, avec une impression de compression avec des sensations de décharges électriques, des crampes, des démangeaisons" décrit le Dr Créac'h.

Les douleurs neuropathiques sont caractérisées également par une allodynie (douleur provoquée par un stimulus qui ne cause habituellement pas de douleur) ou une hypoesthésie à la douleur (perte de sensibilité).

Hypoesthésie : définition, traitement, le signe de quoi ?

L'hypoesthésie est un trouble de la sensibilité corporelle. Quelles sont ses causes ? Symptômes ? Comment la traiter ? Le point avec le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Comment se débarrasser des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique fait partie des douleurs chroniques. "Il n'est pas possible de régénérer le nerf aussi il est impossible de supprimer la douleur neuropathique sauf dans les cas dans lesquels la compression du nerf est arrêtée, par exemple si une tumeur qui comprime un nerf voit son volume diminué par les traitements" informe la spécialiste. En revanche, il est possible de diminuer les douleurs neuropathiques avec des stratégies médicamenteuses (anti-épileptiques, antidépresseurs, emplâtres d'anesthésiques locaux, patch à la capsaïcine) et non médicamenteuses (neurostimulation transcutanée ou cordonale, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) dans les centres de la douleur). "Les morphiniques sont à éviter en revanche car ils ces médicaments déclenchent souvent des hyperalgies au long cours" informe le Dr Dr Christelle Créac'h.

Quels sont les traitements naturels des douleurs neuropathiques ?

"Toutes les techniques qui améliorent le bien-être et relaxent sont bénéfiques pour les personnes souffrant de douleurs chroniques dont les douleurs neuropathiques" indique la spécialiste. L'autohypnose par exemple peut permettre de mettre la douleur en sourdine le temps de la séance ou de réduire à plus long terme des facteurs aggravants de la douleur comme l'insomnie et les contractures liées au stress. En revanche, les traitements dits naturels n'ont pas prouvé d'efficacité reconnue par rapport au placebo, y compris le CBD qui a un effet très faible sur les douleurs neuropathiques. Cela n'empêche pas d'essayer des remèdes naturels, en sachant les arrêter si cela n'a pas d'effet. "Il peut y avoir un effet placebo" explique le médecin qui souligne que chaque personne souffrant de douleur neuropathique trouve des solutions personnelles.

Autohypnose : sommeil, stress, pour maigrir, quels dangers ?

L'autohypnose consiste à entrer en état d'hypnose par soi-même.

Elle permet par exemple de se reconnecter à soi et de mettre de la distance avec les attentes du monde extérieur pour réduire le stress. Guide pratique avec Kévin Finel, co-fondateur et directeur de l'Académie de recherche et de connaissance en hypnose Ericksonienne.

Qui consulter pour les douleurs neuropathiques ?

Les médecins généralistes et tous les spécialistes peuvent faire le diagnostic de douleurs neuropathiques. "Les médecins généralistes peuvent déjà mettre en place beaucoup de choses et notamment prescrire les traitements de première ligne (antiépileptiques et antidépresseurs ayant une action sur la douleur)" informe le Dr Créac'h. Lorsque ces traitements ne suffisent pas, mieux vaut consulter en centre de la douleur pour bénéficier d'une prise en charge globale et de techniques plus complexes qui ne peuvent pas être réalisées ailleurs :

capsaïcine fortement dosée, neurostimulation transcutanée, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS). Le Dr Créac'h recommande aux personnes ayant un cancer et souffrant de douleurs neuropathiques de demander à bénéficier de soins de support. "Les professionnels des soins de support sont habituées à gérer ce type de douleurs" explique-t-elle.

Les douleurs neuropathiques peuvent-elles disparaître ?

Il peut y avoir des améliorations conséquentes mais il est rare que les douleurs neuropathiques disparaissent, hormis dans quelques cas. "Si un nerf compressé ne l'est plus le nerf peut réparer" indique par exemple le médecin. "Beaucoup de patients qui ont des douleurs neuropathiques depuis 20 ans décrivent des douleurs moins intenses.

Ils gèrent mieux leur douleur" informe le médecin qui explique que si on accepte de vivre avec les douleurs neuropathiques on va mieux.

"Il y a beaucoup de recherches en clinique sur différentes techniques nouvelles pour soulager les douleurs neuropathiques et l'industrie pharmaceutique continue à développer de nouvelles molécules ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour les années à venir" annonce le Dr Créac'h.

BIEN-ÊTRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة
Ministère de la Santé,
المركز الاستشفائي الجامعي لبجاية
Centre Hospitalo-universitaires de Bejaia

Direction Générale
Direction des Moyens Matériels
N° : /D.G/D.M.M/2025

المديرية العامة
مديرية الوسائل المادية

Centre Hospitalo Universitaire de Bejaia
NIF : 412016000006066000001

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics ;
- Vu le Décret Présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation des services publique ;
- Vu l'arrêté du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 relatif aux mises en demeure pour retards et défauts d'exécution de travaux ;
- Vu le contrat à commande N°48/2025 du 23/10/2025, portant approvisionnement du CHU de Bejaia en réactifs et produits de laboratoire au titre des dépenses de fonctionnement 2025 réparti en lot N°22 : réactifs pour coulteur d'hématologie II, lot N°27: réactifs pour coulteur d'hématologie III , lot N°28 : réactifs pour coulteur d'hématologie IV, lot N°30 : réactifs pour inogramme II et lot N°36 : réactifs pour coulteur d'hématologie V , conclu avec **SARL COVAM** , visé par le contrôleur budgétaire le 15/10/25 sous le numéro de visa 1518.
- Vu l'ordre de service N°91/2025 du 26/10/2025.
- Vu les bons de commandes N°101/PH/2025, 102/PH /2025 et le bon de commandes N°104/PH/2025 du 27/10/2025.
- Vu le délai de livraison qui est de trente (30) jours pour la totalité des articles objet du contrat suscité.
- Vu la livraison partielle des articles objet des bons de commandes suscités.
- Vu le PV de carence du 27/11/2025.
- **Vu la première mise en demeure publiée dans les quotidiens nationaux ALGER 16 et ALIKAA le 03/12/2025.**

SARL COVAM, représentée par son Directeur Gérant **AGGOUNE Nadir** sise au, **promotion immobilière Aouchiche, Tazboudjt-Bejaia** est mise en demeure de :

- Approvisionner le Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia en **réactifs et produit de laboratoire** objet des bons de commandes suscités dans **moins (-) de cinq (05) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.**
- Faute de quoi, le **CHU de Bejaia** procédera à l'application des mesures règlementaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et De La Pêche
Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Chlef

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Services Agricoles de la wilaya de Chlef, lance un Avis de recrutement au titre de l'année 2025 , par voie de concours sur titre pour le poste suivant :

Nombre de postes	Grade	Conditions de participation	Conditions de recrutement	Lieu de
02	Technicien Supérieur en Agriculture	Les candidats titulaires du diplôme de Technicien Supérieur en Agriculture ou d'un diplôme équivalent.	Sur Titre	Selon les besoins de la direction

- **Les dossiers doivent d'être transmis ou déposés à la : Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Chlef , Cité Chérifi Kaddour B.P 178 CHLEF.**

Constitution des Dossiers :
- Demande manuscrite
- une copie de la pièce d'identité
- une copie du titre ou diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation
- Fiche de renseignements à remplir par le candidat
- Certificat de résidence (Wilaya de chlef)

*** Les candidats admis définitivement au examen professionnel et sur titre doivent compléter les dossiers par les pièces suivantes :**
- copie du document justifiant la situation du candidat vis – à –vis du service national, certifié conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours.
- extrait du casier judiciaire en cours de validité .
- certificat de résidences, pour les concours de recrutement dans les emplois localisés dans les wilayas ou les communes éloignées.
- extrait de l'acte de naissance.
- certificats médicaux
- deux (02) photos d'identité

*** Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis au examen professionnel doivent comporter notamment :**

- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité .Celle ci doivent être dument visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé.

- une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé , le cas échéant.
- tout document justifiant le suivi par candidat d'une formation supérieur au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant.
- tout document relatif au travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- une fiche familiale, pour les candidats mariés.

*** Période de dépôt des dossiers :** 15 jours à partir de la date de parution de l'avis de recrutement .

***Observations :** les dossiers incomplets ou passé les délais de candidature ne seront pas Prises en considération.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DJANET
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
IDENTIFICATION FISCALE N° :442024000056248
Cité IFRI DJANET

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions des articles **65,72,82 et 161** du décret présidentiel **N° 15/247 du 16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Equipements publics de la Wilaya Djanet, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au Avis d'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales **N° : 09 /2025pour la 2ème fois après l'avis d'infructuositéPROJET. Pourla Réalisation d'une Demi-Pension 200R au Collège ElBachir ElIbrahimi Publie** aux quotidiens nationaux عالم الاهداف en arabe le:**30/10/2025**et **Le Jeune Indépendant**en français le :**30/10/2025**, ainsi que le BOMOP, qu'après l'évaluation des offres,Déclare L'infructuositésuivant .

Désignation du projet	Soumissionnaire	NIF	Montant de l'offre En TTC (après correction)	Délais de Réalisation	Observations
La Réalisation d'une Demi Pension 200R au Collège ElBachir ElIbrahimi	Insuffisance de AE.				

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapproche, de nos services au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires contestant cette proposition, peuvent introduire leurs recours auprès la commission des marchés publics de la wilaya de DJANET dans un délai de **(10) jours** à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP ,si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repose légal , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à l'article **82** du décret présidentiel **N° 15/247 du 16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CONSTANTINE
AVIS D'UN CONCOURS NATIONAL RESTREINT- N° 73 /DEP/2025.

Conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et au décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction des équipements publics de la wilaya de Constantine (NIF/099025019009819), lance un concours national restreint pour l'attribution de:

ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N° 02, AU NIVEAU DU POLE URBAINE SISSAOUI (8050 LLV + 800 LPL), COMMUNE DE CONSTANTINE, WILAYA DE CONSTANTINE (CITES D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026).

1) **CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**
Le présent concours d'architecture ainsi que le présent cahier des charges, s'adressent aux architectes agréés, bureau d'étude publics seuls ou en groupement et les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés, présentant les capacités suivantes :

a) Capacités professionnelles
Pour les candidats seuls :
- Un agrément de l'année en cours pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP (tous les membres de la société doivent être des architectes agrées)
- Statut pour bureau d'études publics ou un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009) pour les bureaux d'études publics.

Pour les candidats en groupements :
- Un agrément de l'année en cours pour chaque membre de groupement.
- Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

b) Capacités techniques : disposant des moyens humains, matériels et des références professionnelles suivantes :
b.1 / Références professionnelles :
Avoir assuré la maitrise d'œuvre (étude ou étude et suivi), d'un projet de **catégorie «B»** ou plus **ou deux** projets de **catégorie «A»**.
b.2 /Moyens humains : disposant des moyens humains conformément à l'arrêté N°04 du 12 janvier 2017 fixant le profil d'intervenants :
1. **Chef de projet** : Architecte ou Ingénieur en génie civil nombre minimum d'années d'expériences : **03 ans**
2. **Technicien supérieur ou licencie dans le métier de bâtiment :** nombre minimum d'années d'expériences : **02 ans**

b.3 / Moyens matériels :
Justifier les moyens matériel par la présentation d'un acte de propriété ou contrat de location du siège du bureau d'étude ou de candidat qui doit être pour la même adresse professionnelle mentionnée sur la mémoire technique justificatif.
DANS LE CAS D'UN GROUPEMENT : Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études, **il sera tenu compte du cumul des capacités techniques de l'ensemble des membres du groupement**. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges.

2) **RETRAIT DES DOSSIERS DU CONCOURS :**
Conformément à l'article N° 63 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet auprès :
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS de la wilaya de Constantine – a titre GRATUIT
Adresse : UNITE DE VOISINAGE (UV) 02 NOUVELLE VILLE ALI MENDJELI-CONSTANTINE, 4ème ETAGE, SERVICE DES MARCHES, BUREAU DE SECRETARIAT.

3) **PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :**
Dans une première phase, les candidats sont tenus de présenter leurs dossiers de candidatures dans une enveloppe,
Qui doit être cachetée et anonyme et ne portant que les mentions suivantes :
AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT- N° 73/DEP/2025
ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N° 02, AU NIVEAU DU POLE URBAINE SISSAOUI (8050 LLV + 800 LPL), COMMUNE DE CONSTANTINE, WILAYA DE CONSTANTINE (CITES D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026).
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Les dossiers de candidatures seront remis directement, à l'adresse suivante : DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS « DEP » DE CONSTANTINE.UV 02 NOUVELLE VILLE ALI MENDJELI -
Tel : **030.29.75.28** - Fax : **030.29.78.33**.
Les documents et les pièces requises dans les dossiers de candidatures sont ceux exigés au cahier des charges **(VOIR ARTICLE 15 DU CAHIER DES CHARGES)**

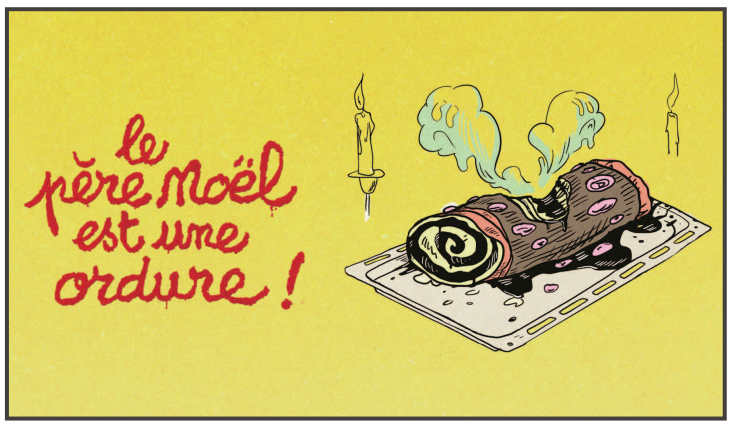
- la durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à **Huit (08) jours**. à compter de la première publication de l'avis de concours national restreint à la presse ou au BOMOP ou la presse électronique.
- La date et l'heure de dépôt des dossiers de candidature est fixée au dernier jour de la durée de préparation des dossiers de candidature, de 8H00 à 11H00 du matin au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Constantine- salle de réunion (1ère étage), sise : UV 02 nouvelle ville ALI MENDJELI-Constantine
- **Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des dossiers de candidature est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant**
- L'ouverture des dossiers de candidature, en séance publique, est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des **dossiers de candidature** à 11.h.00 du matin, à la Salle de réunion au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Constantine.
- Après l'ouverture et l'évaluation des dossiers de candidatures, seuls les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de « l'offre technique », « l'offre de prestation » et de « l'offre financière » dans une 2ème phase
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

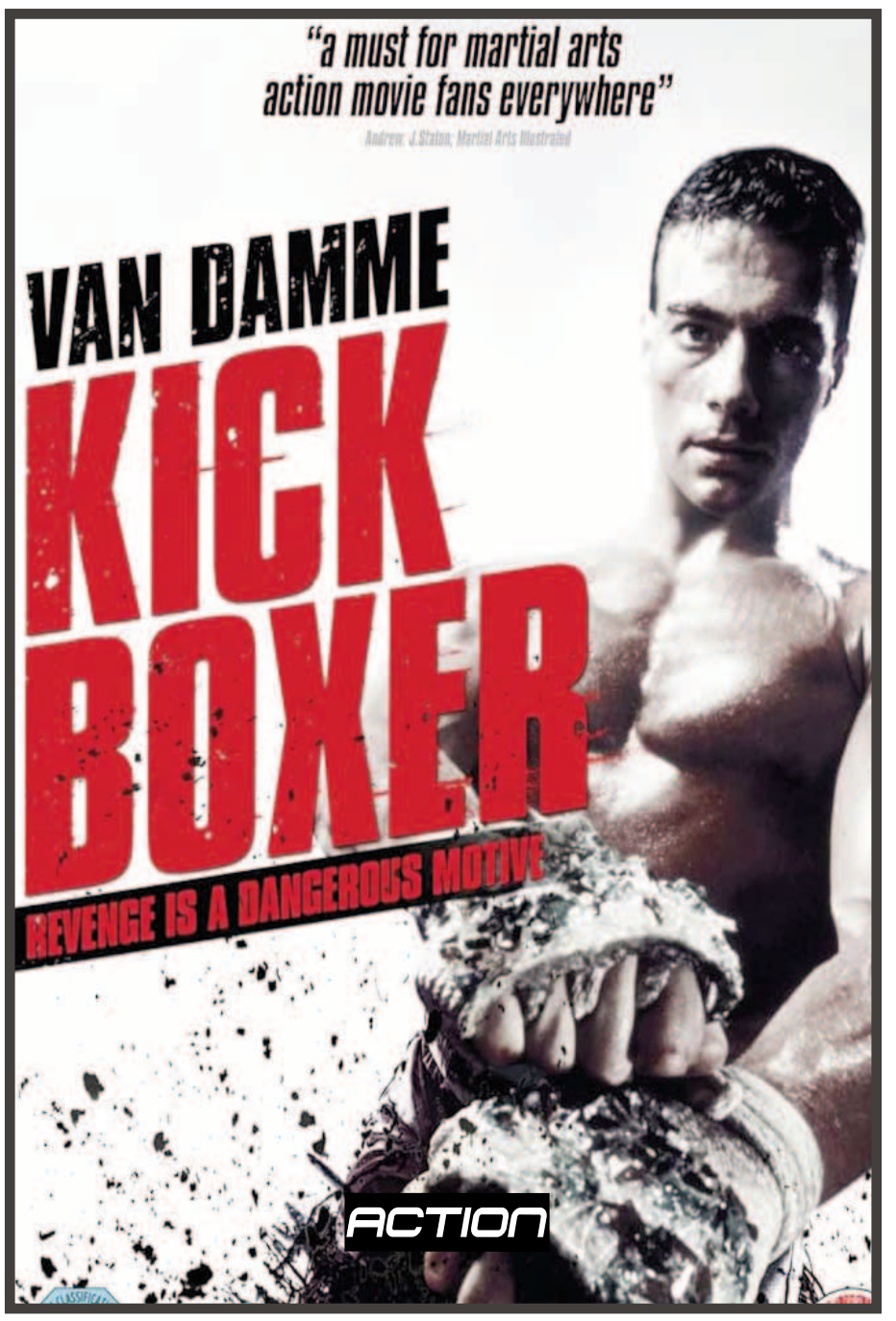












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 TF1
Comédie - Etats-Unis 2005
Charlie et la chocolaterie

21h00 France 2
Comédie- France - 1982
Le Père Noël est une ordure

21h00 M6
Magazine de société
Zone interdite

21h00 CANAL+
Rugby : Top 14
Bordeaux-Bègles / Toulon

20h50 W9
Série policière
Etats-Unis - 2024
NCIS

20h55 CINE + FRISSON
Film fantastique
Etats-Unis - 2015
Le dernier chasseur de sorcières

21h05 6ter
Film fantastique
Grande-Bretagne - 2010
Nanny McPhee et le Big Bang

21h00 CINE + PREMIER
Comédie - France - 2011
Les Tuche

21h59 CANAL+ SPORT
Golf :
PNC Championship

21h00 CINE CINEMA
Cinéma France - 2025
Une pointe d'amour

20h50 CANAL+ family
Film pour la jeunesse
France - 2024
Ducobu passe au vert

21h25 TMC
Série sentimentale
France - 2025
Les mystères de l'amour

21h00 la chaine ACTION



Film fantastique (Etats-Unis - 2002)

Blade 2

Mi-homme, mi-vampire, Blade s'est juré d'éliminer les créatures assoiffées de sang qui ont tué sa mère et l'ont contaminé. Epaulé par son mentor Whistler, il est bientôt rejoint par Scud, un génie de l'informatique fidèle à sa cause depuis que Blade l'a sauvé des vampires. Face à eux, un groupe de suceurs de sang d'élite, dirigé par la vénéneuse Nyssa. Leur objectif : abattre Blade. Une nouvelle menace apparaît sous les traits de Jared Nomak.

22h44

Film d'action (Etats-Unis - 1989)

Kickboxer

Après avoir été trahi lors d'un combat décisif, le champion de boxe thaï Eric Sloane (Dennis Alexio) est gravement blessé, plongeant son jeune frère Kurt (Jean-Claude Van Damme) dans un tourbillon de colère et de désespoir. Déterminé à venger son frère, Kurt se rend chez le maître Xian Chow (Dennis Chan) pour apprendre les arts martiaux et acquérir les compétences nécessaires pour affronter le redoutable Tong Po (Michel Qissi), le combattant responsable de la tragédie. Au fil de son entraînement intensif, Kurt se rapproche de Mylee (Rochelle Ashana), la nièce du maître, qui tombe amoureuse de lui.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:57 | 12:27 | 14:58 | 17:16 | 18:47 | 06:01 | 12:32 | 15:04 | 17:22 | 18:52 | 06:15 | 12:46 | 15:19 | 17:37 | 19:07 | 06:00 | 12:37 | 15:20 | 17:39 | 19:04 | 06:22 | 12:53 | 15:26 | 17:44 | 19:13 | 06:26 | 12:58 | 15:31 | 17:49 | 19:19 | 06:29 | 13:01 | 15:35 | 17:53 | 19:22 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8372 — DIMANCHE 21 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	11°
Oran	17°	10°
Constantine	14°	5°
Ouargla	16°	7°

FORUM DE PARTENARIAT AFRIQUE-RUSSIE

Attaf : «Le continent doit en finir avec le colonialisme»

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné hier, lors de la deuxième réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie au Caire, la vision stratégique de l'Algérie sur le rôle central de ce partenariat dans le développement et la consolidation de l'Afrique.

Selon le ministre, cette rencontre constitue «une opportunité historique pour poser une nouvelle pierre dans l'édifice d'une coopération dont nous sommes fiers de l'histoire, admiratifs du présent et confiants dans les perspectives futures».

Attaf a souligné que l'Algérie s'engage pleinement à contribuer à la mise en œuvre des priorités du partenariat Afrique-Russie, lesquelles s'alignent étroitement sur les objectifs de l'Agenda africain 2063. «Ces priorités concernent toutes les dimensions essentielles, politique, sécuritaire, économique et sociale», a-t-il indiqué, ajoutant que le partenariat doit servir de levier pour renforcer la souveraineté des nations africaines et promouvoir un ordre international plus équilibré et équitable.

D'un point de vue politique, le ministre a souligné l'importance d'achever le processus d'éradication du colonialisme sur le continent africain.

Il a rappelé qu'Alger avait accueilli récemment une conférence internationale consacrée à la criminalisation du colonialisme, et a exprimé son soutien à la création d'une journée internationale de lutte contre ce fléau, «qui n'a sa place ni dans le monde d'aujourd'hui, ni dans celui de demain».



Ahmed Attaf.

Sur le plan sécuritaire, Attaf a affirmé que le partenariat devait concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités nationales et le rejet de toute intervention extérieure. «Face à la multiplication des menaces terroristes, à l'émergence de nouveaux foyers de tension et de conflit sur le continent, l'Afrique doit disposer de mécanismes internes de gestion de crise et de sécurité», a-t-il déclaré.

Le ministre a insisté sur l'importance de promouvoir «les solutions africaines aux problèmes africains» et de privilégier les approches pacifiques et politiques pour résoudre les crises.

Attaf s'est félicité de la croissance des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Russie, tout en appelant à intensifier cette dynamique afin de réduire le retard de certains pays africains dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Il a souligné la nécessité d'investir dans les secteurs innovants et stratégiques, tels que le numérique, la robotique, la nanotechnologie, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables, afin de positionner le continent comme un acteur majeur dans les transformations technologiques mondiales, à l'approche de l'horizon 2030.

Le ministre a également salué l'accord de coopération visant à assurer une représentation plus équitable de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations unies, et à renforcer sa place au sein des institutions financières, monétaires et commerciales internationales. Pour Attaf, ce processus constitue une étape essentielle pour garantir la voix et les intérêts du continent dans la prise de décision globale et pour promouvoir un système international basé sur le droit et la justice.

Le pays met en avant la coopération multilatérale comme levier de paix, de stabilité, de développement durable et de justice globale. Attaf à la fin affirmé que le partenariat Afrique-Russie, par sa maturité et sa portée, représente un «vecteur essentiel pour construire un ordre mondial plus juste et équitable, où toutes les nations ont leur place et peuvent contribuer au progrès collectif».

Meriem D.

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Lancement de la deuxième phase

LA DEUXIÈME phase des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite débutera aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 27 décembre, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention en santé, visant à protéger la santé des enfants et à assurer leur immunisation contre cette maladie. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé Cette campagne s'inscrit, selon le ministère, en conformité avec les engagements internationaux de l'Algérie en matière de santé publique et les programmes nationaux de vaccination. Elle concerne tous les enfants âgés de deux mois à cinq ans, qu'ils aient reçu ou non le vaccin lors de la première phase.

Pour garantir une couverture optimale, plus de 7 000 centres de vaccination ont été mobilisés à travers le territoire national.

Des équipes médicales mobiles seront également déployées pour atteindre les zones éloignées et isolées, afin d'assurer une vaccination efficace et équitable pour tous les enfants ciblés.

Le ministère a appelé les parents à conduire leurs enfants vers les établissements de santé dédiés à la vaccination, soulignant l'importance de cette démarche pour la protection individuelle des enfants, le renforcement de l'immunité collective et la prévention de la propagation de la poliomyélite au sein de la population.

Aymen D.

EN PROVENANCE DU MAROC

Plus de deux quintaux de kif traité saisis

LES SERVICES spécialisés de la Sûreté nationale ont réussi, lors de deux opérations distinctes, à saisir près de deux quintaux et demi de kif traité en provenance du Maroc. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. Menées au cours de la semaine écoulée, ces opérations successives ont permis le démantèlement de deux réseaux criminels activant dans le trafic illicite de stupéfiants sur l'axe des wilayas de l'Ouest du pays. Au total, 246 kilogrammes de kif traité ont été saisis.

Les interventions ont été exécutées par la brigade régionale de lutte contre le trafic illicite de drogues de Tlemcen et la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Naâma. Elles ont abouti à la saisie de 170 kg de kif traité à Tlemcen et de 76 kg à Naâma, ainsi qu'à l'arrestation de dix individus impliqués dans ces réseaux criminels.

Les forces de sécurité ont également récupéré une somme de 790 millions de centimes en monnaie nationale, provenant des activités illicites, et procédé à la saisie de dix véhicules utilisés pour le transport et la distribution de ces substances.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran et le procureur de la République près le tribunal de Naâma, pour répondre des faits qui leur sont reprochés.

S. N.

ORAN

Saisie de quatre kilogrammes de kif traité

UN RÉSEAU criminel impliqué dans le trafic de drogue a été démantelé hier par les services de police de la wilaya d'Oran. L'opération, menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, s'est soldée par l'arrestation de deux individus, la saisie de 4 kg de kif traité et la neutralisation de ce réseau actif dans la distribution de stupéfiants en milieu urbain.

L'enquête a été déclenchée après la réception d'informations précises concernant l'implication de ces deux individus dans des activités suspectes. Selon les sources policières, ils utilisaient un véhicule touristique comme couverture, à la fois pour leurs déplacements et la distribution de drogue dans plusieurs secteurs de la ville. Les enquêteurs ont mis en place une surveillance minutieuse de leurs mouvements avant de procéder à leur interpellation, dans le cadre d'un plan opérationnel soigneusement préparé. Après leur arrestation, ils ont été conduits au siège de la police pour audition et ouverture d'une enquête approfondie.

Dans le cadre des procédures légales, un mandat de perquisition a été délivré par le parquet de Gdyel, permettant de saisir les 4 kg de kif traité, soigneusement stockés pour la revente. Les deux individus ont été présentés devant la justice pour «possession, transport et stockage de stupéfiants en vue de leur commercialisation au sein d'une organisation criminelle», et le juge a ordonné leur placement en détention provisoire, et ce en attendant la suite de l'instruction.

Il convient de rappeler qu'à la fin de la semaine précédente, les autorités policières d'Oran ont démantelé un autre réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues dures, notamment la cocaïne et l'ecstasy. L'opération a permis l'arrestation de cinq individus, la saisie de 1 kg 364 g de cocaïne, de 1 565 comprimés d'ecstasy, d'un montant de 985 millions de centimes, ainsi que de quatre véhicules utilitaires utilisés comme couverture pour le stockage, le transport et la distribution des stupéfiants.

Les enquêteurs avaient été alertés par des informations faisant état de l'activité criminelle présumée de ce réseau. Les individus impliqués avaient transformé leurs domiciles en véritables centres logistiques pour le stockage et l'acheminement des drogues vers différents quartiers de la ville. Après des investigations approfondies, incluant surveillance et identification des personnes concernées, les mis en cause ont été arrêtés et présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Brahim Mazi